

Fut-on cent millions d'esclaves,
je suis libre.

VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux
qui luttent.

Victor HUGO.

6^{me} Année. No. 21

Rédacteur en chef: ROGER VALOIS

Cinq Sous le Numéro

On dit que les moutons enrégés...

**ENFIN, NOUS SOMMES PARVENUS A REVEILLER
LA BEATE COMMISSION SCOLAIRE**

On finit la plaisanterie? On commence le "boodlage"?

DE LA BELLE ADMINISTRATION

Le "Pays" attend avec sérénité l'avalanche des poursuites promises

Je suis un peu comme Manon à son arrivée à Paris "tout étourdi".

Qui aurait jamais pensé qu'il serait si facile que cela de réveiller cette brave commission scolaire de Montréal?

Il y a quelques mois, j'avais pourtant fait mon gros possible.

Par exemple, dans une lettre ouverte aux Commissaires, je disais:

"Il y a eu huit mille dollars de VOLETS par l'un de vous. Par lequel d'entre eux, se demandez-vous? Et l'on est tout surpris de voir que les huit qui sont innocents continuent à siéger avec le voleur sans plus de répugnance que cela. Aux réunions, ce même monsieur qui a fraudé le trésor de la Commission continue à donner des conseils écoutés sur cet et sur cela, sur l'achat d'un autre terrain, sur la construction d'une nouvelle école. Il ne se trouvera donc personne parmi vous, Messieurs, qui aura assez le sens de l'honneur et assez le respect de lui-même pour protester contre un tel état de choses et pour refuser au besoin de siéger aux côtés d'un monsieur dont la place est en prison."

(Voir le "Pays" du 7 novembre, 1914.)

Cela me paraît d'une clarté et d'une précision assez remarquables, mais les membres de la Commission ne s'émurent pas du tout.

Un mois plus tard, je revins à la charge et je disais encore dans une lettre ouverte à Mgr Roy:

"Où, monsieur le président, un de vos collègues a réussi, en dépit de votre haute surveillance à alléger le trésor de votre Commission de la somme de \$8,000 et vous le savez officiellement depuis au moins le mois de mars dernier et vous ne dites et ne faites rien. Pourquoi donc?"

Depuis huit mois, vous acceptez à toutes les séances de siéger à côté de ce monsieur, vous le recevez même avec des regards marqués, vous sollicitez son opinion sur différentes questions et vous vous retranchez derrière un pauvre petit bref de prohibition pour faire semblant de croire à son honnêteté et surtout pour ne prendre aucune décision, quant à la présence de ce voleur parmi vous."

(Voir le "Pays" du 5 décembre 1914.)

C'est également clair et net, mais cela n'eut pas plus d'effet que la première lettre.

Ce qui suit même n'amena pas la moindre protestation:

"Depuis des mois, nous accusons la Commission Scolaire de garder parmi ses membres un voleur et un pot-de-vinier, nous faisons d'en appeler au sens de l'intégrité, du président de la Commission et de chacun des membres, nous faisons tout ce qu'il est possible pour les secouer, mais aucun d'eux ne bronche."

"Ce serait à croire que tous les membres de ce corps ont fait litière de leur honneur. Comment peuvent-ils ainsi de gaieté de cœur frayer avec un monsieur, marqué au fer rouge pour la vie et dont la place est à Saint-Vincent de Paul?"

(Voir le "Pays" du 12 décembre 1914.)

Qui l'eut cru, la raison de ce silence était l'insignifiance de la somme. "Huit mille piastres ont été volées, que c'est amusant," semblaient nous répondre les membres de la Commission des Ecoles. Mais, allez comprendre quelque chose, quand on leur parle de \$25,000, ils ne trouvent plus ça drôle, et ils se fâchent tout rouge.

Ces messieurs auraient dû au moins nous dire où finit pour eux la plaisanterie, où commence pour eux le "boodlage". Est-ce à \$10,000 ou à \$15,000? Ce doit être plutôt à \$25,000 et je parie que si le "Pays" n'avait parlé dans cette affaire du terrain de la rue

Dorchester que d'un "boodlage" de \$24,000, personne n'aurait protesté.

Enfin, tant mieux!

La bonne commère qui sommeillait si béatement s'est éveillée. On dit que les moutons enrégés sont terribles, préparons-nous!

Disons immédiatement que le "Pays" n'a rien à retirer de son accusation, malgré l'avalanche de poursuites individuelles, collectives, civiles et criminelles qui se laissent entrevoir.

Nous demandons simplement une enquête. L'idée d'une enquête a fait sourire le président de la Commission, Mgr Roy.

"Ah! s'écria-t-il indigné mardi soir dernier, nous savons à quoi nous en tenir sur les enquêtes!"

Nous aussi, monsieur le président, nous le savons.

Le "Pays" a un jour accusé formellement l'un des neuf commissaires d'avoir encaissé \$8,000 dans l'achat du terrain de la Longue-Pointe et, à votre demande, on a fait une enquête pour savoir la vérité.

Et nous l'avons vu, si je ne me trompe. Ce n'est que parce que Mgr Roy et la Commission n'ont pas eu le courage de faire leur devoir que l'affaire traîne encore, et que l'enquête n'a pas eu de suite.

Ah! il fallait voir, mardi dernier, la belle indignation de ces messieurs qui n'allaient pas se défendre, cette fois-ci, à coups de résolutions.

Cela n'a pas empêché toute la discussion de se terminer par une résolution, mais oui, par une résolution:

"Il est résolu que nous consultations nos avocats."

Nous croyons que, si ces messieurs avaient voulu tout simplement aller au fond de l'affaire, il n'y avait qu'un procédé à prendre: demander au surintendant une enquête.

"Ce bluff" — comment appeler cela autrement? — des poursuites individuelles ou collectives, civiles ou criminelles ne tend qu'à une chose: se faire blanchir individuellement ou collectivement. Peut-être aussi tend-il à une autre chose comme l'a clairement exprimé l'un des commissaires: accumuler des frais de cour, contre le "Pays". Bien que nous n'ayions pas un budget comme celui de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, cela non plus n'est pas pour nous effrayer.

Si ces messieurs sont sincères, qu'ils demandent une enquête, et ils sauront à quoi s'en tenir tout comme à la suite de l'enquête sur l'achat du terrain de la Longue-Pointe.

Mgr Roy pense que cela prendrait trop de temps et il voulait, l'autre jour, tout simplement nous forcer de nommer le ou les coupables.

Mon Dieu! si nous nous précipitons à son désir, à quoi cela l'avancerait-il? Il connaît officiellement depuis quinze mois le rapport du juge Mercier sur le "boodlage"

de la Longue-Pointe, il connaît donc le ou les coupables.

Que fait-il? Rien, rien, rien.

S'il a l'intention de faire la même chose quand il aura su où sont allées les \$25,000 de la rue Dorchester, nous ne voyons pas l'utilité de le mettre dans nos secrets.

Nous préférons attendre les poursuites.

Mais viendront-elles seulement? Nous savons fort bien qu'un homme foncièrement intègre comme le juge Lafontaine, par exemple, qui a attiré l'attention de ses collègues sur l'article du "Pays", et comme plusieurs autres de la Commission se sentent parfaitement au-dessus d'une accusation de "boodlage" et naturellement n'éprouvent pas le besoin de se disculper.

Quant à ceux qui éprouvent ce besoin, qu'ils y viennent.

* * *

Mgr Roy a eu bien raison, mardi dernier, de diviser cette affaire du terrain de la rue Dorchester en deux points tout-à-fait distincts: la question administrative dans cet achat de terrain et l'accusation.

"Au point de vue administration, a dit le président de la Commission, je ne suis pas prêt à admettre que nous ayons fait une mauvaise affaire quand nous avons acheté ce terrain."

Et Mgr Roy pour appuyer ses dires, parla d'une lettre de la "House of Browne" offrant à la Commission \$12 du pied pour ce terrain, presque tout de suite après l'acquisition — (La Commission l'avait payé \$11.76 environ).

Si nos renseignements sont précis, cette lettre offrait de vendre le terrain en question à l'encan et les MM. Browne croyaient pouvoir en obtenir \$12 du pied. Ce qui est fort différent. Et quelques semaines après, il y aurait, paraît-il, une autre lettre de la même compagnie déclarant qu'il serait impossible d'obtenir un aussi fort montant.

Et pourtant c'était bien au temps du "boom" de l'immobilier dont a parlé Mgr Roy. Ce fameux "boom" n'a pas duré que juste le temps de faire payer à la Commission \$72,200. Il existait cinq mois auparavant quand M. Ross payait ce terrain \$36,000, il existait aussi en 1911 quand la ville de Montréal évaluait le même terrain à \$7,000, il existait même encore un mois après la transaction, en septembre 1912 et cela n'empêchait pas la ville de l'évaluer simplement à \$23,050, ce qui est fort loin des \$72,200 payées par la Commission.

Quoi que dise et quoi que fasse, le président de la Commission scolaire, ce n'est pas cette transaction qui prouvera pour l'éternité qu'en 1912, il y avait des hommes d'affaires à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Mais il y a mieux.

Ces gens se vantent d'avoir fait cette fois-ci de la belle administration.

Voyons donc cela d'un peu plus près.

La Commission avait besoin d'un terrain pour y construire une école, elle achète le terrain de la rue Dorchester, le paie \$97,200, c'est-à-dire trois fois trop cher et elle s'aperçoit le lendemain du jour où elle a fait cette splendide acquisition que le terrain est trop petit pour l'école qu'elle veut y construire. Elle achète alors un autre terrain situé ailleurs pour lequel elle aurait payé \$200,000, m'affirment-ils.

Et il y aurait des gens pour prétendre que ce n'est pas là de la belle administration?

En quels temps vivons-nous?

Pour moi, j'ai la naïveté de croire que si le gérant d'une compagnie quelconque faisait de cette sorte d'administration, il serait remplacé le lendemain.

Voyez-vous par exemple, un employé de la banque de Montréal achetant un terrain trop petit pour l'édifice que la banque y doit construire, et ce qui n'est pas indifférent, un terrain de \$100,000?

Rendons grâce à Dieu tout de même de ce que, sous le prétexte de faire de la belle administration, nos commissaires ne se soient pas crus obligés de se tromper à chaque terrain qu'ils ont acheté.

Tout de même, ils sont bien châtouilleux, nos commissaires d'écoles.

Ils tolèrent au milieu d'eux un monsieur qui, d'après le juge Mercier, a eu la part du lion, dans les \$8,000 de la Longue-Pointe, ils discutent avec lui, ils votent avec lui, ils lui demandent conseil, ils s'enquerraient de son opinion, etc.

Mais ils s'indignent si quel qu'un ose leur dire que l'un d'eux a encaissé \$25,000, ce qui est, il faut l'avouer, la part d'un lion d'une espèce géante.

Cette indignation gagnerait à se manifester sur tous les "boodlages" petits et gros. Du moment que la Commission a la sollicitude pour un monsieur qui a encaissé \$8,000, elle devrait n'avoir que de la commisération pour celui qui empêche \$25,000. Ou alors, son indignation à toutes les allures d'une hypocrite bouffonnerie.

C'est le sursaut d'une vieille cocotte qui apprend tout-à-coup qu'il s'élève des doutes sur sa virginité.

Jean Brunson

(*)

TROIS CANDIDATS

Le terme de l'échevin Giroux est fini à la Commission scolaire et le Conseil doit à sa prochaine séance voir à le remplacer. Trois candidats sont sur les rangs: l'échevin Giroux lui-même, l'échevin Letourneau et l'échevin Dubeau.

Ce sont trois mauvais candidats: l'échevin Letourneau a contre lui le rapport du juge Fortin dont voici la conclusion quant à ce qui le concerne:

"Dans un cas comme dans l'autre, je trouve que l'échevin Letourneau a fait un pacte illégitime avec Bourgon."

"Tous les deux me paraissent, à raison de cette convention, tomber sous les dispositions de l'art. 161 du Code Criminel."

L'échevin Giroux a comme record le rapport Cannon et le rapport Mercier.

Quant à M. Dubeau, il n'a pas de mauvais record, mais nous ne voyons ce qu'il irait faire à la Commission, en dehors de monsser son schéma de la rue Robin.

N'y a-t-il pas au conseil municipal de meilleurs candidats que cela?

Ce serait bien triste.

L'assassinat en tas

Il paraît impossible que l'affaire du "Lusitania" n'ait pas une très grave répercussion sur la politique du gouvernement des Etats-Unis. Je parle de la politique présidentielle, car le sentiment public s'est prononcé d'une façon si claire que, sur la question de justice et de droit dans le conflit européen, il a déjà paru bien près d'être unanimement fixé. Mû d'inspirations qui font plus d'honneur à ses conceptions juridiques qu'à ses vues générales des causes profondes de cette guerre, M. le Président Wilson s'était complu dans la vaine espérance de pouvoir garder, jusqu'au bout, entre les combattants, un miraculeux équilibre qui lui eût permis, l'heure venue, de se présenter à l'Europe comme un médiateur d'arbitrage rendant la paix au monde par le déploiement d'une suprême vertu d'impartialité.

Ce rêve — car ce n'était qu'un rêve — je l'ai dénoncé dès le premier jour, comme l'effet d'une rare incompréhension des forces politiques, économiques et morales qui se heurtent présentement, en des luttes mortelles, à travers les vastes champs de l'Europe et de l'Asie. Si le Président de la grande République américaine avait pu, je ne dis pas même comprendre, mais simplement sentir l'irrésistible puissance de l'état d'âme qui avait décidé la Russie, la France, l'Angleterre à s'en remettre au sort des armes contre un ennemi inévitablement supérieur il se serait épargné une rentissante déception.

Les juriconsultes commettent d'ordinaire, la redoutable faute de prendre leurs formules pour des lois de la nature qui s'imposent à tous, en tous temps, en tous lieux, tandis qu'il n'y faut voir que des expédients de doctrine qui trouvent une application, ou ne la trouvent pas, selon les dispositions des parties en présence et la quantité de contrainte que l'argument décisif de la force est en mesure d'y ajouter.

Lorsque les "Pilgrim fathers" s'embarquèrent sur le "May Flower" pour aller chercher, en un continent nouveau, la liberté que leur refusait leur patrie — ce dont ils profitèrent, d'ailleurs, pour faire ces fameuses "lois bleues" du Massachusetts qui furent un code d'insigne tyrannie — ils avaient la bonne fortune de trouver des terres vierges devant eux. On ne peut pas proposer à la Grande-Bretagne, à la France, à la Russie d'émigrer pour faire place au Kaiser. Nous sommes condamnés à lutter sur notre territoire, pour la défense de nos foyers. M. Wilson ne voudrait pas soutenir que notre cause peut s'en trouver moins belle que celle des grands "Pélerins" qui, apportant à Plymouth Rock des pensées de théocratie, en firent sortir un inouï développement de liberté.

L'Europe doit-elle vivre dans la servitude sous un maître allemand, ou lui sera-t-il permis d'établir, entre les différents peuples que l'histoire y a fait demeurer côte à côte, des compositions de puissances qui assurent à chacun une vie d'indépendance et de dignité? C'est la question fondamentale que se débat aujourd'hui sur les champs de bataille du Pas-de-Calais au golfe Persique. Il n'est pas besoin d'être clerc pour comprendre que toute la civilisation de la planète s'y trouve intéressée, puisqu'elle ne peut subsister sans l'indépendance, condition première de toute activité humaine.

Si l'on n'avait interrogé que la théorie il aurait pu paraître, en effet, que la grande République américaine s'offrait comme l'arbitre par excellence dans le plus redoutable conflit entre les ambitions dominatrices et les aspirations supérieures des peuples qui prétendent rester maîtres de leurs destinées. Jusqu'à ce jour, le principal rôle de la démocratie en Amérique a été de constituer une telle forteresse de gouvernement libre que les forces d'autocratie, qu'il se nomment menacé d'enlèvement si longtemps menacé d'enlèvement, doivent renoncer sans retour à l'espoir d'imposer aux hommes un régime d'absolutisme dont l'effet ne pourrait être que d'universelle régression. Oui, tout le monde aurait compris l'arbitrage du peuple américain, non pas pour doser, au scrupule, dans une balance d'apothicaire, le tort ou le mérite de celui-ci, de celui-

là, mais pour annoncer que les forces des vieux continents n'étaient plus seules à régir la terre, et que de l'autre côté de l'Atlantique des volontés de libération pouvaient et devaient intervenir, avec lesquelles il faudrait compter désormais.

Les forces morales constitutives de la grande République le voulaient ainsi. De même son intérêt le plus évident, puisque toute conquête ne s'arrête jamais que devant une résistance supérieure et que l'asservissement de l'Europe en tête à tête avec une impuissante agglomération d'hommes militairement inorganisés. C'eût été, à n'en pas douter, le plus beau coup de théâtre de l'histoire humaine. Quelque chose comme le retour des grands "Pélerins" (réédition des Héracles) qui, ayant emporté la liberté aux terres lointaines et l'ayant sauvée des violences de l'Europe, nous rapportaient le précieux trésor de vie où notre fortune allait se renouveler.

Ah! cela eût été un arbitrage, en vérité, le plus beau sans doute que l'histoire eût enregistré. Mais il y fallait, pour un chef d'Etat, d'autres vues que d'une clientèle germanique à ménager en vue d'une élection prochaine. Nous ne pouvons pas oublier non plus que l'impartialité même de M. Wilson se manifesta d'abord par un hommage personnel au Kaiser. De ce jour, la qualité d'arbitre, si la Triple-Entente avait pu renouer au sein de défendre elle-même sa propre cause, fut irrévocablement perdue pour M. le Président des Etats-Unis.

Mais la leçon était proche, qui sera peut-être comprise à la Maison Blanche. Sous la terreur, les neutres regardaient la Belgique bombardée, pillée, brûlée, dévastée, sans trouver là matière à protestation. Déjà le système de l'assassinat en tas révélait les consciences libres. Inanité du droit, quand l'appui de la force vient à lui manquer! Les peuples demeurés libres de leur action militaire attendaient que la fortune des armes leur fournit des éclaircissements sur l'avenir. Comment leur en faire reproche quand on voit que le gouvernement anglais, lui-même, avant la violation de la neutralité belge, avait pu hésiter?

L'Allemagne, en revanche, n'avait point eu d'hésitation. Dès l'entrée de ses soldats en Belgique, les plus odieuses brutalités de la sauvagerie vinrent signifier au monde civilisé que les jours des anciennes invasions barbares étaient revenus. Même alors, cependant, des hommes que M. Wilson connaît bien eurent habile de fermer les yeux. Ils ne savaient pas. Ils n'avaient pas de moyens suffisants de savoir. Ils faisaient des enquêtes.

Si les hommes qui étaient en possession de parler avaient fait entendre les hautes paroles de réprobation attendue de la conscience humaine, peut-être Guillaume II se fût-il trouvé capable de réfléchir. On peut lui faire l'honneur, peut-être excessif, de le supposer. En tout cas, un haut devoir d'humanité, de civilisation, eût pu être préservé. On essaya de faire le silence. Que dis-je! Les intellectuels allemands, croyaient sauver la face en n'admettant que "la cruauté disciplinée", et nos brillants socialistes germains, qui devaient nous aider à empêcher la guerre, n'avaient plus que des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne point voir.

Pourtant s'étonner que l'inconséquence, la paralysie morale du maître et de sa soldatesque de bourreaux se soient morbidement acérées jusqu'à des phénomènes de criminelle folie qui réclament des mesures de coercition publique contre un peuple de malfaiteurs capable de combiner tous les moyens de la civilisation pour déciviliser! Rien ne les avertis plus qu'il est une limite de sécléressance à ne pas dépasser sous peine d'être l'objet de la réprobation de tous les humains. Ne nous dit-on pas que l'amiral Tirpitz est acablé de félicitations enthousiastes de ses compatriotes à l'occasion du torpillage du "Lusitania"?

Ils se sentent perdus, et n'aspirent qu'à nous égarer. L'idée ne leur vient pas qu'ils eussent pu, dans la défaite, obtenir quelques ménagements. L'ivresse du sang ne leur laisse aucune ressource de conscience atténuée, qui leur per-

mette de se maîtriser. Tuer, massacrer en tas, voler, détruire, ravager, le plus possible, et toujours plus, cela leur paraît le dernier moyen de prolonger de quelques jours une vision de puissance absolue.

Ah! ils peuvent maintenant dire, avec vérité, qu'ils ont contre eux tout le monde. C'est qu'ils l'ont bien voulu. Ils ont réduit les petits peuples du Nord, par de violents outrages au droit des gens, à consommer une rupture morale devant laquelle ils avaient d'abord reculé: les uns par crainte de la Russie, les autres par excès de timidité. Après des attermoissements, qui étaient dans son droit, l'Italie va jeter le poids de son épée dans la balance. Il restait au Kaiser les sympathies plus ou moins discrètes, de certains groupements d'Amérique soutenus par une propagande enragée. L'affaire du "Falaba" avait fort mal disposé les esprits. Malgré tout, le gouvernement américain, louchant du côté du Japon, s'était promis de "garder son sang-froid", comme disent les gens qui ignorent que l'équilibre humain est de mouvement.

Le président Wilson attendait, sans savoir exactement quoi. Maintenant, il sait, car quelque chose est venu. Le coup de torpille du "Lusitania" l'a peut-être réveillé. C'est ce que nous allons voir.

En tout cas, le peuple américain se lève comme un seul homme pour jeter la malédiction de la conscience humaine à l'impérial assassin des innocents passagers dont un avis préalable démontre que le meurtre avait été prémédité. M. Roosevelt disait, il n'y a pas longtemps, que la victoire des alliés pouvait dispenser les Etats-Unis d'intervenir. Il ne s'agit plus, en effet, que de savoir quels peuples voudront renoncer à l'honneur d'avoir mis, de leurs propres mains, dans l'impuissance de nuire, des brutes qui ne cherchent dans la crise que l'accroissement des moyens d'exterminer.

G. CLEMENCEAU.

(De "l'Homme Enchaîné".)

MORT DE FELIX DUQUESNEL

Les journaux français nous apportent la nouvelle de la mort de M. Félix Duquesnel, le doyen des écrivains de théâtre.

M. Duquesnel qui avait connu dans l'intimité la plupart des grands écrivains du dernier demi-siècle avait publié dans le "Temps" de Paris, l'an passé, des "Notes et Souvenirs" sur la plupart d'entre eux. Le "Pays" avait repro duit plusieurs de ces articles.

M. Duquesnel était aussi l'auteur de quelques comédies, dont "Sa fille" entre autres, avait été jouée à Montréal.

CLUBS ALLEMANDS

On vient de retirer la licence à deux clubs allemands de Toronto avec promesse de la rendre après la guerre. Les débats sur cet incident apprennent que les actionnaires du principal de ces clubs étaient au nombre de 157, dont 37 Canadiens, 22 Américains et 73 Allemands naturalisés. Il y avait 1,082 membres dont 61 Américains et 90 Allemands naturalisés. Les membres non allemands ayant voulu exclure les Allemands de ces clubs allemands, on en est arrivé à ce compromis.

UNE PUNITION

Les contribuables de l'ancienne Commission scolaire de Saint-Zotique récemment annexée, ont demandé à la Commission des Ecoles Catholiques que l'enseignement soit encore donné par des religieux dans telle école.

Mgr Roy a répondu à ces contribuables que, puisqu'ils avaient décidé de se faire administrer par la Commission-mère, celle-ci le ferait au meilleur de sa connaissance, et que, dans sa sagesse, elle a résolu de confier l'enseignement à des institutrices laïques.

Là-dessus on maintient pour punir de braves gens?

LA FORMATION DU CARACTERE

L'oeuvre principale de nos collèges classiques

UN COUP D'OEIL SUR LES RESULTATS

L'Action Sociale, signale de remarquables paroles que Sir Lomer Gouin vient de prononcer à Toronto:

"Dans nos universités... c'est à la formation du caractère qu'on regarde avant tout, afin d'entraîner nos jeunes gens à une vie qui se consacrera à enrichir la patrie et l'humanité de tout ce qui pourra le plus contribuer au bonheur, à la prospérité de tous et de chacun. Par cet enrichissement, nous n'entendons pas seulement l'acquisition des biens matériels mais aussi des biens intellectuels et moraux, de ceux qui donnent à la vie humaine plus de lumière et plus de douceur."

Le premier ministre ne pouvait tenir un autre langage. Il doit écrier plus fort que les autres que tout va bien dans le meilleur des mondes. M. l'abbé D'Amours (né Damours) est également dans la note en rendant à M. Gouin la monnaie de ses compliments: donne-moi de l'encensoir et je te donnerai du goupillon.

"C'est grâce aux études classiques que les représentants des intérêts populaires à la fin du 18e siècle et au commencement du 19e siècle étaient préparés à prendre avec les principaux citoyens du Haut-Canada la tête du mouvement qui devait nous donner ces droits, ces libertés, etc."

Bougainville dans ses relations de voyage au 17e siècle n'est pas si émerveillé de notre culture. Il

constate avec tristesse que le Canada est totalement illettré. Le temps n'est pas si éloigné où plusieurs députés ne savaient ni lire ni écrire. "Moi je signe par oreille" disait-il, il n'y a pas trente années un député de la rive sud du St-Laurent. On s'aperçut aussi un jour qu'un autre de nos hommes publics en vedette qui lisait son journal dans le train, pour se donner contenance, tenait la gazette tête bêche.

Les études classiques eurent le tort de ne pas arriver à leur heure. Nous avons commencé par le coq avant de faire le clocher. Nous avons de magnifiques palais d'étude et des collèges classiques que nous vantons avec quelque raison, des universités de hautes études, mais l'instruction primaire à vrai dire n'existe pas, alors que c'est par elle que nous aurions dû commencer. La conséquence c'est qu'une avalanche d'hommes de profession comme un mûle de sauterelles nous est tombée dessus, alors que le peuple éroupissait dans l'ignorance. Dans un temps où nous avions besoin de producteurs d'industriels, d'agriculteurs, d'ingénieurs, on a collé au flanc du trône national une armée de parasites qui a bu le meilleur de sa sève. N'est-ce pas qu'ils sont

idéalistes nos hommes d'état sortis des collèges où ils ont reçu la "formation du caractère qu'on regarde avant tout afin d'entraîner nos jeunes gens à une vie qui se consacrera à enrichir la patrie et l'humanité de tout ce qui pourra le plus contribuer au bonheur, à la prospérité de tous et de chacun". Quelle jolie littérature, quel feu d'artifice lancé à l'honneur de la Province de Québec! Si les collèges n'ont pas d'autre gloire à revendiquer que notre formation morale, c'est un mince trophée! Est-ce que l'évêque de Montréal n'a pas déjà protesté de toutes ses forces contre le flot envahissant de la malhonnêteté qui menace de nous submerger. Chaque semaine des scandales tous plus gros les uns que les autres illustrent la première page de notre journal, et nos gouvernants ne s'en émeuvent pas. La placidité avec laquelle ces scandales sont accueillis, montre à quel point notre sens moral est éteint.

"C'est à la formation du caractère", zute un peu bon, si l'on ne s'était pas spécialement attaché à la culture des belles qualités de l'âme, à l'étude si riche de la philosophie, ce qu'il en serait aujourd'hui de notre saine population d'il y a deux siècles. On ne

peut réellement se faire des compliments plus maladroits et retourner contre soi-même un stylet qu'on veut envoyer entre nos épaules. Voilà ce qui s'appelle se jouer un mauvais tour, s'étouffer bien avec l'encens qu'on s'envoie sous le nez!

Vanté par soi-même et par son eury, mais c'est la plénitude des bénédictions! On se contentait autrefois de l'un ou l'autre, aujourd'hui le trône et l'autel se prêtent un mutuel appui pour célébrer les merveilles de notre enseignement scolaire. Au moins, on n'a pas de défiance contre cet enthousiasme chaleureux. Si c'était un ministre américain et français qui nous adresseraient ces louanges nous pourrions croire qu'ils se moquent de nous, mais nous ne pouvons mettre en doute la sincérité de M. Gouin et de M. l'abbé D'Amours (né Damours). Ils parlent certainement de l'abondance du cœur. Réjouissons-nous donc avec eux dans le Seigneur de cette rosée d'épithètes laudatives qui va délicieusement baigner l'âme de nos membres de l'adoration mutuelle.

Paul S. BEDARD.

OPINIONS

LA QUESTION DES "EMBUSQUES"

Faut-il dénoncer et montrer du doigt les Français qui n'ont pas répondu à l'appel de leur patrie?

Notre collaborateur Fantasio, dont tous nos lecteurs goûtent les chroniques si vivantes et si pleines de pensées, prend cette semaine sur la question des "embusques", soulevée si imbecilement par la "Presse", une position un peu spéciale.

Il y exprime des idées et des opinions qui sont siennes, mais qui ne sont pas tout à fait celles du "Pays". Néanmoins, nous ne croyons pas pour cela devoir mettre son article au panier. Nous le publions en dégageant notre responsabilité.

Sur cette question-là, voici ce que nous pensons: nous n'avons pas le courage, nous qui sommes en âge et en état de porter les armes, nous n'avons pas le courage de dénoncer ceux qui ne vont pas se battre pendant que nous nous chauffons les pieds. Et puis, ce n'est pas de nos affaires. C'est une question qui regarde exclusivement le gouvernement français et la colonie française.

Ces réserves faites, nous publions intégralement l'article de Fantasio.

Le "Crois ou meurs" a fait trêve. On dit maintenant: "Bats-toi ou crève!" Forcer la foi ou le patriotisme c'est tout comme: un attentat à la liberté, une violation du droit de chacun à la vie, au soleil, à la lumière. Aucun motif ne saurait excuser ce crime de lèse-humanité, violenter le sentiment des gens, les contraindre à commettre un acte qui répugne à leur conscience ou à leur sensibilité. Même pour faire gagner le ciel à son prochain, même pour sauver la patrie en péril, il ne faut mettre le couteau à la gorge ou l'épée dans les reins de qui que ce soit. La volonté doit rester libre et fière, la raison est la seule boussole qui peut orienter notre barque. Nos soldats sont admirables parce que leur dévouement est spontané. Ce sont les véritables héros, c'est avec connaissance de cause et pour obéir à un mobile plus élevé que la crainte de la mort ou du déshonneur qu'ils font le sacrifice de leur vie. Aussi ont-ils droit à la reconnaissance et au respect des hommes de sens. Mais parce qu'on rend hommage à nos courageux soldats, s'en suit-il qu'il faille conspuer les autres, les persécuter, les injurier, leur jeter à la face l'épithète de lâches? C'est mal assurément, car c'est injuste. Chacun doit remplir son devoir, sans s'occuper de ce que fait son voisin. Toute action glorieuse porte en soi sa récompense, de même que le mal renferme un grieve qui se retourne contre son auteur. Laissons donc à chacun l'initiative de faire sa vie selon qu'il l'entend. Tous n'ont pas suffisamment de ressort pour se disputer à tuer des hommes. La sainteté de la cause n'apparaît pas telle à tous les esprits: les convictions ne s'imposent pas. On peut aimer la France et n'être pas assez courageux pour aller la défendre. J'en sais qui donneraient leur for-

tune pour le triomphe de notre mère-patrie, mais qui tremblent comme une feuille à l'idée d'aller se battre, d'autres que la vue du sang fait évanouir. Un grand nombre sont retenus par des motifs sérieux qu'on ne peut étaler sur les journaux; le cœur lui-même a des raisons que la raison n'admet pas toujours, mais il ne nous appartient pas d'aller sonder les reins et fouiller le secret des consciences, encore bien moins de se poser en arbitre ou en juge des défaillances d'autrui. N'exposons pas des êtres offensifs — c'est le cas de le dire — à la malignité publique. Un Français peut bien ne pas avoir d'ardeur belliqueuse sans cesser d'être un bon citoyen. Ne lui faisons pas un crime de ce qu'il n'est pas un, si vous étudiez son cas à la clarté de la philosophie. Ne déplaçons pas notre fanatisme pour envelopper de notre haine des individus qui n'ont pas péché contre nos lois sociales. Français, ils relèvent du gouvernement de la France. S'ils ont failli à leurs obligations, la patrie leur est à jamais hostile. Un ange armé d'un glaive garde la porte de l'Éden d'où ils sont chassés pour toujours. Le châtimeur est assez grand pour qu'il connait l'attachement du Français à sa terre, sans que semblable à un essaim de moustiques nous nous jetions sur eux pour les piquer, leur suer le sang, leur rendre l'existence insupportable et les forcer de prendre le chemin des États-Unis ou d'ailleurs. Nous versions des larmes de crocodiles sur l'affaiblissement de l'influence canadienne-française, sur la disparition redoutée de la langue de nos pères, sur le fléau de l'immigration, et nous voulons nous anémier encore par de nouvelles saignées. Nous arracherons cette jeune branche qui était venue se greffer sur notre tronc appauvri, quelle incoïncidence! Il sied mal à des journaux canadiens de soutenir une campagne aussi insensée contre nos intérêts. Nous n'avons pas trop d'atouts dans notre jeu pour être si prodigues. C'est presque de l'héroïsme de notre part d'applaudir au départ des Français, car la Province de Québec a besoin de tous pour se maintenir en force dans le Dominion, mais ceux que la guerre nous laisse n'allons pas les jeter dans la gueule d'un autre Minotaure. Quel mauvais génie ennemi de notre race nous pousse sans cesse à agir à l'encontre de notre destin. Nous dépenserions des millions que ce ne serait pas trop cher pour favoriser l'immigration française si difficile à orienter vers nos rives et nous allons de ceur joie sacrifier les quelques Français qui nous restent, à l'intolérance, à la haine d'une poignée de francophobes déguisés qui prennent ce moyen détourné pour satisfaire leur vengeance contre tout ce qui pense et qui lutte. Nous avons aussi nos combats à soutenir, ne l'oublions pas, gardons nos luttres. On peut

être un homme autrement qu'avec un fusil ou une baïonnette à la main. On semble l'oublier dans l'effervescence du moment, mais le jour n'est pas loin où nous raisonnerons d'une manière différente.

Malgré ce qu'en dit M. Clémenceau, j'ose espérer pour le triomphe des idées philosophiques que l'Angleterre n'imposera pas une levée d'armes forcée. Malgré notre désir de voir la France triompher, je ne crois pas que la fin justifie les moyens. Le principe est une chose sacrée, il doit planer inamovible au-dessus de toutes les ambitions et de toutes les convoitises. Albion doit sa grandeur à son respect de la liberté individuelle, elle ne doit pas déchoir de son piédestal. Sa victoire sera d'autant plus belle qu'elle n'aura molesté personne et ployé aucune volonté dans son immense empire. La générosité avec laquelle on a répondu à son appel est un hommage rendu à sa politique libérale. Je sais bien que nos Canadiens sont indignés quand ils voient les pochedards et les "sun fishes" de Londres remplir les tavernes plutôt que de s'enrôler. Ils aimeraient mieux être suivis par la populace que d'en être applaudis, mais ils ne s'en estiment pas moins glorieux tout au fond de faire la barbe à ces dégoûtés et d'aller défendre la cause sacrée de la civilisation. L'excuse de la France d'avoir imposé le service obligatoire, c'est la menace de sa terrible voisine, la nécessité pour elle de se garder d'ennemis redoutables. Mais je ne puis croire qu'après la présente guerre, nous devions rentrer de nouveau dans l'âge de fer et nous enfoncer davantage dans les horreurs du militarisme. Nous en avons soupé des boulets et des obus et la raison de ces levées d'hommes formidables qui vont se battre en Europe c'est qu'ils veulent tuer la guerre. Le premier moyen de la voir disparaître, c'est de la désarmer. La paix armée on le voit était une leurre impossible. On a pu persuader la génération passée qu'on s'armait jusqu'aux dents, qu'on se montrait la grosse "gueule" pour rire, quoi! pour se faire des peurs. La génération de demain ne donnera pas dans ce panneau. Il y aura eu tant de massacres, tant de sang versé, que le zigzag d'une épée, semblera l'éclair précurseur de la foudre. Un homme qui a eu une indigestion, a des haut-le-cœur à sentir ce qui l'a rendu malade. L'humanité j'ose espérer en aura eu son compte et finira par comprendre que les purges et les saignées affaiblissent l'organisme au lieu de le renforcer. La nature a d'autres procédés d'élimination, sans qu'on soit obligé de recourir à des remèdes radicaux. On n'est pas tenu de se charcuter soi-même, quand il y a des épidémies, des conflagrations, des déluges, des catastrophes pour débarrasser le monde de son trop plein.

En attendant, applaudissons ceux qui partent, inclinons-nous

bien bas devant ceux qui sacrifient à l'idéal! haitons les Grecs qui acclamaient les héros en marche pour la conquête de la toison d'or ou la capture des dragons, terreur du pays. Ils sont les Héroïdes, les Thésées, les Ulysse, des temps modernes, mais ne jetons pas la pierre à ceux qui n'ont pas la force d'être des héros. Ne craint, ni ne meurt qui veut! Souvenons-nous de cette parole de saint Paul: "Ce sont les lois qui font le péché!" Puisque nous reconnaissons que la guerre est le plus grand des fléaux, ne faisons pas une honte à celui qui refuse de verser le sang. N'ayons pas ce sentiment mesquin, étroit, puéril qui faisait dire à un tyran: "Je voudrais que l'humanité n'en ait qu'une tête pour la lui trancher d'un coup de sabre." On ne voit plus rouge, mais jaune, et s'il fallait en croire ceux qui sont payés pour faire du zèle, on mériterait les Français à coup de trique au champ de bataille.

Il y a des embusqués également chez les Belges et les Russes et on ne les cloue pas au pilori de l'opinion publique ceux-là. Pourquoi n'ait-on d'eux que pour les Français? Mais dès notre plus tendre enfance, nous sommes habitués à jalouser autrui, quand ce ne sont pas nos frères et nos sœurs. Entendez celui à qui la mère demande un service quelconque: "C'est toujours à moi de tout faire. Celui-ci se "casse" du matin au soir, tandis que je fais la queue de veau. Demandez donc à cette grande paresseuse qui passe son temps dans le miroir. C'est à mon tour continuellement, je suis le chien, le mercenaire, moi, le souffre-douleur!... Lorsqu'il y a des sous à donner c'est pour les autres!..." Quand dirait-on à l'enfant de faire ce qu'il doit faire sans s'occuper de son voisin? Je comprends que ce sentiment vient de notre éducation moutonnière. Quand un va quelque part, tout le troupeau suit. Nouveaux moutons de Panurge, si le bédier pique une tête dans l'abîme toutes les bêtes à laine s'y précipitent à sa suite. Il n'y a pas de fierté, pas d'indépendance de caractère, pas de personnalité en nous. Comme les corniches, il faut s'abattre en grandes bandes et que pas une aile ne dépasse l'autre. Aussi "quand on tire dans le tas" des milliers tombent du coup! Allons donc droit notre chemin, faisons notre devoir pour la satisfaction d'être des créatures harmonieuses, de s'épanouir en beauté et de marcher dans la lumière. Allons à la guerre pour défendre une belle et noble cause; comme l'aigle, piquons d'un trait vers le soleil en le regardant en face. Elevons-nous au-dessus des fanges et laissons-y éroupir les grenouilles tout à leur aise, soyons fiers de l'envergure de nos ailes sans maudire ceux qui n'en ont pas!

Fantasio

TRIBUNE LIBRE

CAFES DE TEMPERANCE

Monsieur le directeur du "Pays". On propose de convertir en licences de cafés pour la vente de vin et de bière un certain nombre des 71 licences d'hôtels, qui ont été supprimées, à Montréal, en vertu de la nouvelle loi des licences.

La ville de Montréal possède encore cent buvettes où il se vend couramment des boissons frelatées, sans que les autorités provinciales interviennent dans le but de sauvegarder la santé de ceux qui fréquentent ces établissements, mais elle ne possède aucun restaurant digne de ce nom où celui qui éprouve de la répugnance à entrer dans une buvette, peut entrer sans crainte la promesse des débits d'alcool.

Le gouvernement qui néglige sciemment de voir à l'inspection des boissons vendues dans les hôtels devrait au moins s'efforcer de combler la lacune qu'on lui signale et doter Montréal de vrais établissements de tempérance.

R. B.

Montréal, 14 mai 1915.

EDMOND PICARD

Et l'aide américaine

Le grand avocat belge, Me Edmond Picard, s'est refusé, malgré son grand âge, à quitter Bruxelles. C'est de là qu'il a adressé, récemment, l'émuante lettre suivante au Comité du ravitaillement de la Belgique par les États-Unis, dont le "Figaro" a publié le texte:

"Que le grand peuple des États-Unis reçoive mon solennel hommage!

"Géant dans le cortège des nations, il vient au secours de la petite Belgique opprimée et malheureuse et donne au monde un exemple inégalé de fraternité internationale.

"On célèbre notre héroïsme d'avoir tout sacrifié à la sainteté de la parole donnée et d'avoir osé résister, au risque de l'existence, au cyclone d'une invasion sauvage.

"A nous de célébrer la magnificence de l'aide que nous apportent, de si loin, les cœurs magnanimes des citoyens d'Amérique.

"La Belgique meurtrie, ravagée, mourante, mais qui ne veut pas mourir, dont le courage a paru sublime, a trouvé une sublime bienfaitrice, pareille au Samaritain de l'Evangile.

"Quel spectacle grandiose, jusqu'ici inconnu dans l'histoire, qu'un peuple tout entier, s'égalant ainsi à la divine Providence, mettant sur les plaies affreuses de la guerre le baume d'une immense charité!

"Gloire à cette âme collective resplendissante au ciel de l'humanité comme un rayonnant soleil par un jour d'été ou, comme au firmament d'une nuit pure de gel, les palpitations étoilées si noblement semées sur l'azur de son fier drapeau!"

L'INSTRUCTION UNIVERSITAIRE DES FEMMES

Montréal possède, au moins en théorie, et depuis une couple d'années seulement, une institution où les Canadiennes-Françaises devaient pouvoir aborder le programme des études dites supérieures. Nous serions bien en peine de dire où cette institution est rendue, si toutefois elle est rendue quelque part, ce qui, au moins, prouverait qu'elle existe encore.

"Le Barnard College", institution de hautes études pour les femmes à New-York, vient de célébrer son vingt-cinquième anniversaire. Il fut fondé par le Dr Barnard qui se démit de ses hautes fonctions de président de "Columbia University", celle-ci ne voulant pas admettre les femmes. Le "Barnard" ne reçoit que des étudiantes et il est au nombre des établissements les plus importants dans un pays où les institutions universitaires sont si développées.

SI BIEN QUE CELA ?

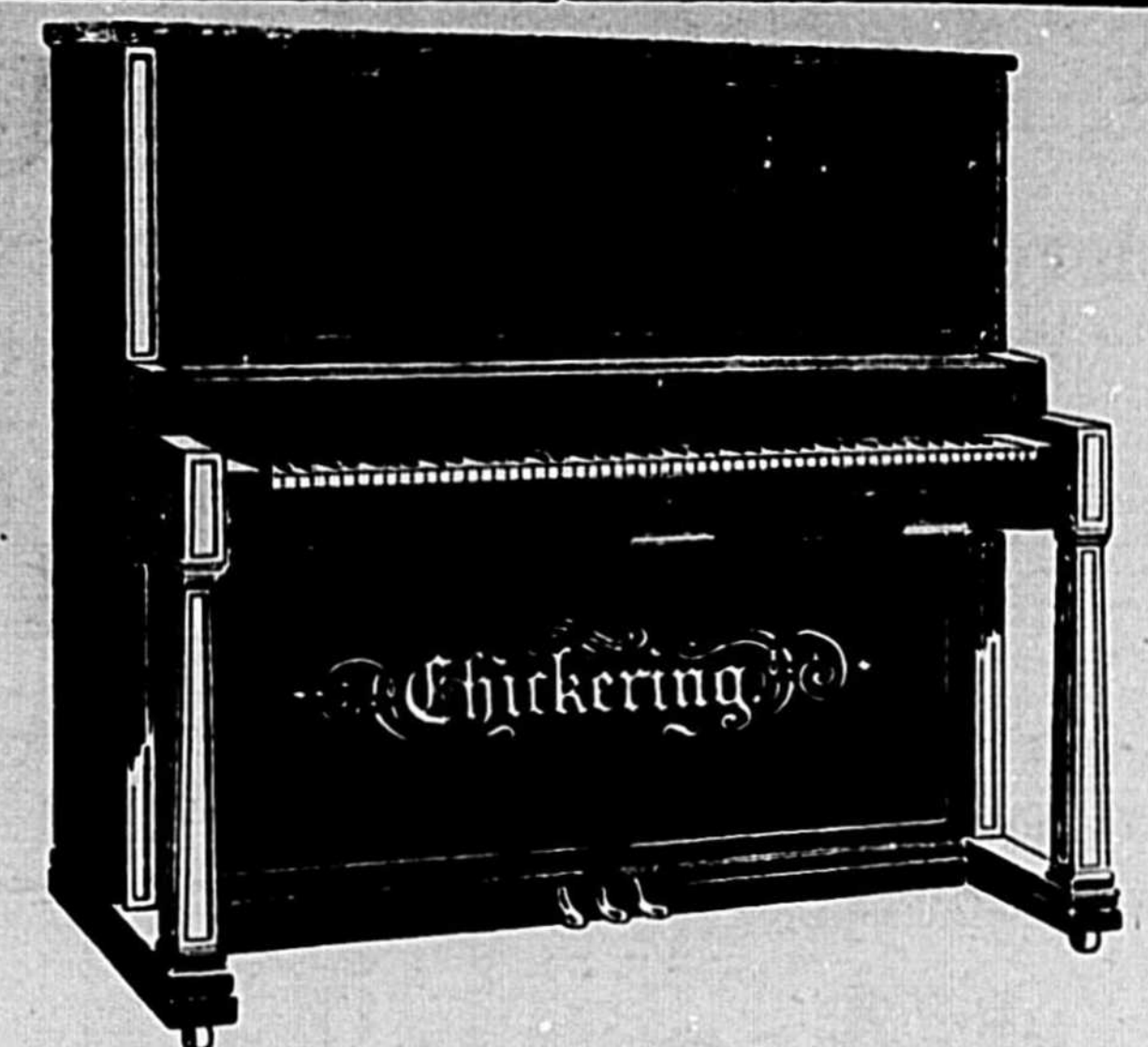
Dit le "Réveil": "Un vicarien de l'église de l'Enfant-Jésus du Mile-End a annoncé à la messe de 11:30 hrs. que dimanche prochain, la grand'messe sera à 9 heures: "Je vous donne l'heure pour que vous ne téléphoniez pas au presbytère pendant la semaine."

Autrement dit: "Badez-vous pas!" (ça va bien!)"

Pour un journal qui en est encore aux légendes du "Pays" subventionné par les loges maçonniques, ça n'est pas si mal que cela.

QUI DONC ?

Qui donc disait que la "Mar-seillaise" est un chant impie? N'est-elle pas été en partie l'oeuvre d'un abbé? Mais oui, de l'abbé Personneux qui est l'auteur du dernier couplet: "Nous entrerons dans la carrière Quand nous aurons fini de vivre. Et puis on l'a joué tout dernièrement à Notre-Dame de Paris, s'il vous plaît."



PIANOS CHICKERING

GRANDS ET DROITS

Le plus ancien d'Amérique. — Le meilleur du monde.

Venez ou demandez les catalogues.

Seuls représentants:

La plus grande maison de pianos de Montréal

LAYTON BROS. 550 rue Ste-Catherine Ouest, coin Stanley.

EPELEZ-LE A REBOURS

IL n'est que juste que les Canadiens connaissent la vérité au sujet des lagers importées. Leur fabrication ne devrait pas être tolérée au Canada, vu qu'elles ne sont pas conformes aux règlements du gouvernement canadien. Elles coûtent plus cher et NE le valent pas.

La lager Regal est faite de malt d'orge canadien de premier choix, et est tout à fait canadienne. Il n'y a pas de lager qui surpasse la Regal aux points de vue de la pureté, du goût défini et de la salubrité.

La Regal est douce et TRES rafraichissante.

Commandez-en une caisse aujourd'hui.

GEO. SORGIUS, 35 RUE RIVARD, Tél. Est 1194 MONTREAL.
THE HAMILTON BREWING ASSOCIATION, LIMITED
HAMILTON, CANADA

Le RIENDEAU est maintenant

prêt à recevoir le patronage qui comporte une hôtellerie de première classe. Ce qui comprend toutes les améliorations modernes, etc.

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.
Tél. Privé, Main 1121 - Tél. Public, Main 6131

L'HOTEL RIENDEAU LIMITEE
Wilfrid Gervais, Prés.-Trés. P. A. Samson, Vice-Prés.-Sec.

Maisons de campagne A LOUER

Meublées ou non, pour les mois de l'été à BEACONSFIELD, BEL- OIL, CACOUNA, LAC MANITOU, RIVIERE-DU-LOUP, SAULT-AU-RECOLET, LAC DES SEIZE-ILES, STE-AGATHE, ST-JEAN, STE-ROSE et STRATHMORE. De 6 à 10 pièces. De \$100 à \$600.

The Cradock Simpson Company.
THE TRANSPORTATION BUILDING
Main 8090. 120, Rue Saint-Jacques, Montréal

A VENDRE

A COMO sur les bords du lac des Deux-Montagnes

Deux lopins de terre, bien boisés, formant partie de la propriété de M. Godfroy Langlois.

Pour conditions, s'adresser à:

M. ARTHUR HIRBOUR, Pharmacien.
Tél. Est 889. Coin St-Denis et Demontigny.

LA GUERRE AERIEENNE

Les derniers exploits de Garros avant que le glorieux aviateur tombe aux mains des Boches

UNE EMOUVANTE TRAGEDIE DANS L'AIR -- HEROISME DE DEUX AVIATEURS FRANCAIS

Les dépêches nous ont appris, il y a déjà quelque temps que Garros, le fameux aviateur français, avait été fait prisonnier des Allemands.

Les journaux français nous apportent quelques détails sur l'incident et aussi d'autres précisions sur la guerre aérienne.

En France la nouvelle que Garros est entre les mains des Boches a causé partout une véritable affliction.

On lit dans le "Journal":

On venait d'apprendre le dernier exploit de Garros qui, après une chasse mouvementée, avait abattu, à Langemark, au sud-est d'Ypres, son troisième avion ennemi depuis quinze jours. Et voici qu'arrive soudain la nouvelle officielle que l'intrépide aviateur, traqué par une panne de moteur, a été obligé d'atterrir à Inghelster, près de Courtrai, dans les lignes ennemies.

C'est une perte réelle pour l'aviation dont Garros était non seulement un des représentants les plus ardents, mais encore un des initiateurs les plus autorisés.

Dans le monde de l'aviation, il est connu comme l'un des pilotes les plus habiles et sa maîtrise est légendaire.

Roland Garros, qui n'est âgé que de 26 ans, était la modestie même.

Quand la guerre éclata Garros était déjà chevalier de la Légion d'honneur; mais l'héroïsme dont il avait fait preuve avait presque aussitôt décidé ses chefs à lui donner le galon de sous-lieutenant.

Simple, d'une audace tranquille et toujours prête, celui qui avait jadis détenu tant de brillants records, avait été de suite l'un des plus redoutables adversaires des avions ennemis. Et cette gloire éclipsait tous ses triomphes passés. Il disait avec une fierté résignée: "Tout aviateur allemand que je pourrais être forcé de tuer sous mes coups." Et, un à un, il avait ces temps derniers abattu, déjà trois avions ennemis. Son cœur même ne fut pas du à l'agression d'un adversaire. Obligé d'atterrir, le lieutenant Garros, captif, pourra songer à tous ceux qu'il avait le mérite de ne pas jalouser et qui tiendront à honneur de se montrer là-haut ses dignes émules dans l'adresse et dans le combat.

La note que lui consacra le "Matin" est émue: "Nous pensons, dit notre confrère, que les Allemands respecteront sa vaillance".

Garros, le pilote héroïque, dont les exploits ne se comptent plus, est prisonnier!

Coup sur coup, il venait d'abattre trois avions ennemis, dont chacun était monté par deux aviateurs, alors qu'il était, lui, seul à son bord.

Seul il donnait la poursuite à l'ennemi, et la même main qui dirigeait son appareil ajustait sa mitrailleuse. Il était à la fois pilote et combattant. Il cumulait les héros.

Il était toute science, toute audace et toute habileté.

Un caprice de la matière, un arrêt de moteur, une défaillance de l'acier interrompent cette glorieuse carrière.

"Voilà nos ennemis débarrassés d'un de leurs plus redoutables adversaires, écrit le "Petit

Parisien". Mais, ils le savent déjà, notre quatrième arme compte d'autres Garros!"

Or, précisément, le "Petit Journal" conte l'un des derniers exploits de ce célèbre pilote, sa lutte victorieuse contre un Albatros.

Quand Garros — qui était à terre, aperçut l'Albatros qui passait sous un biplan français, il sauta dans son monoplan, s'éleva rapidement et, par un savant manœuvre, se présenta brusquement devant l'ennemi.

L'avion boche lui envoya — face à face — une bordée de projectiles. Notre Garros s'en soucia fort peu et s'élança sur son adversaire au-dessus duquel il passa. — Deux trains qui se rencontreraient et dont l'un monterait sur l'autre! C'est à ce moment que dominant le boche, Garros lui envoya les balles de sa mitrailleuse.

L'appareil allemand fut atteint mortellement: son avant piqua vers le sol, la queue en l'air, véritable torche tombant de seize cents mètres en laissant dans le ciel, une longue traînée de fumée. Pendant quelques secondes on vit le pilote allemand faire des efforts désespérés pour redresser son Albatros afin de gagner, par une diagonale effarante, les lignes allemandes qui se trouvaient à quatre kilomètres de là. Mais tout disparut brusquement dans une sorte de longue chevelure de comète qui vint se tasser sur le sol, dans la cour d'une ferme — non loin d'un détachement belge.

Dans une descente vertigineuse, Garros suivait les ennemis qu'il venait d'abattre. Quand il atterrit, l'Albatros achevait de se consumer et l'on put sortir les corps des deux Allemands.

Et à propos de guerre aérienne, nous trouvons dans le "Petit Journal" le récit d'une tragédie, émue, mais en même temps, en son atroce réalisme, elle s'est déroulée il y a quelques jours, dans le Nord. Il s'agit d'un aviateur nommé de M... En plein vol, il est atteint par un obus allemand qui, brisant le train d'atterrissage de son appareil, lui sectionne net le pied gauche.

On assiste alors à cette chose terrifiante, le biplan plonge, plonge... Mais de M..., malgré son horrible blessure, se redresse et le voilà qui, au milieu des obus, reprend sa marche vers nos lignes. De sa cheville coupée le sang

disparait brusquement dans une sorte de longue chevelure de comète qui vint se tasser sur le sol, dans la cour d'une ferme — non loin d'un détachement belge.

Dans une descente vertigineuse, Garros suivait les ennemis qu'il venait d'abattre. Quand il atterrit, l'Albatros achevait de se consumer et l'on put sortir les corps des deux Allemands.

Et à propos de guerre aérienne, nous trouvons dans le "Petit Journal" le récit d'une tragédie, émue, mais en même temps, en son atroce réalisme, elle s'est déroulée il y a quelques jours, dans le Nord. Il s'agit d'un aviateur nommé de M... En plein vol, il est atteint par un obus allemand qui, brisant le train d'atterrissage de son appareil, lui sectionne net le pied gauche.

On assiste alors à cette chose terrifiante, le biplan plonge, plonge... Mais de M..., malgré son horrible blessure, se redresse et le voilà qui, au milieu des obus, reprend sa marche vers nos lignes. De sa cheville coupée le sang

disparait brusquement dans une sorte de longue chevelure de comète qui vint se tasser sur le sol, dans la cour d'une ferme — non loin d'un détachement belge.

Dans une descente vertigineuse, Garros suivait les ennemis qu'il venait d'abattre. Quand il atterrit, l'Albatros achevait de se consumer et l'on put sortir les corps des deux Allemands.

Et à propos de guerre aérienne, nous trouvons dans le "Petit Journal" le récit d'une tragédie, émue, mais en même temps, en son atroce réalisme, elle s'est déroulée il y a quelques jours, dans le Nord. Il s'agit d'un aviateur nommé de M... En plein vol, il est atteint par un obus allemand qui, brisant le train d'atterrissage de son appareil, lui sectionne net le pied gauche.

On assiste alors à cette chose terrifiante, le biplan plonge, plonge... Mais de M..., malgré son horrible blessure, se redresse et le voilà qui, au milieu des obus, reprend sa marche vers nos lignes. De sa cheville coupée le sang

disparait brusquement dans une sorte de longue chevelure de comète qui vint se tasser sur le sol, dans la cour d'une ferme — non loin d'un détachement belge.

Dans une descente vertigineuse, Garros suivait les ennemis qu'il venait d'abattre. Quand il atterrit, l'Albatros achevait de se consumer et l'on put sortir les corps des deux Allemands.

Et à propos de guerre aérienne, nous trouvons dans le "Petit Journal" le récit d'une tragédie, émue, mais en même temps, en son atroce réalisme, elle s'est déroulée il y a quelques jours, dans le Nord. Il s'agit d'un aviateur nommé de M... En plein vol, il est atteint par un obus allemand qui, brisant le train d'atterrissage de son appareil, lui sectionne net le pied gauche.

On assiste alors à cette chose terrifiante, le biplan plonge, plonge... Mais de M..., malgré son horrible blessure, se redresse et le voilà qui, au milieu des obus, reprend sa marche vers nos lignes. De sa cheville coupée le sang

disparait brusquement dans une sorte de longue chevelure de comète qui vint se tasser sur le sol, dans la cour d'une ferme — non loin d'un détachement belge.

Dans une descente vertigineuse, Garros suivait les ennemis qu'il venait d'abattre. Quand il atterrit, l'Albatros achevait de se consumer et l'on put sortir les corps des deux Allemands.

Et à propos de guerre aérienne, nous trouvons dans le "Petit Journal" le récit d'une tragédie, émue, mais en même temps, en son atroce réalisme, elle s'est déroulée il y a quelques jours, dans le Nord. Il s'agit d'un aviateur nommé de M... En plein vol, il est atteint par un obus allemand qui, brisant le train d'atterrissage de son appareil, lui sectionne net le pied gauche.

On assiste alors à cette chose terrifiante, le biplan plonge, plonge... Mais de M..., malgré son horrible blessure, se redresse et le voilà qui, au milieu des obus, reprend sa marche vers nos lignes. De sa cheville coupée le sang

disparait brusquement dans une sorte de longue chevelure de comète qui vint se tasser sur le sol, dans la cour d'une ferme — non loin d'un détachement belge.

Dans une descente vertigineuse, Garros suivait les ennemis qu'il venait d'abattre. Quand il atterrit, l'Albatros achevait de se consumer et l'on put sortir les corps des deux Allemands.

Et à propos de guerre aérienne, nous trouvons dans le "Petit Journal" le récit d'une tragédie, émue, mais en même temps, en son atroce réalisme, elle s'est déroulée il y a quelques jours, dans le Nord. Il s'agit d'un aviateur nommé de M... En plein vol, il est atteint par un obus allemand qui, brisant le train d'atterrissage de son appareil, lui sectionne net le pied gauche.

On assiste alors à cette chose terrifiante, le biplan plonge, plonge... Mais de M..., malgré son horrible blessure, se redresse et le voilà qui, au milieu des obus, reprend sa marche vers nos lignes. De sa cheville coupée le sang

disparait brusquement dans une sorte de longue chevelure de comète qui vint se tasser sur le sol, dans la cour d'une ferme — non loin d'un détachement belge.

coule à flots. Il rougit le plancher de la nacelle, dégonfle par les interstices, jusque sur les roues arrière, va balafrer la figure du passager qui lui-même a reçu un shrapnell dans la tête. C'est une pluie rouge... Le sergent se rend compte qu'ils sont perdus.

De M..., avec son moignon, va-t-il pouvoir tenir? Il a encore 27 "kilomètres à faire".

Le sergent lui crie tout à coup: —Vieux! se jette-t-il, j'en prends la manche à balai! — le gouvernail?

De M..., furieux, se retourne à demi et hurle dans le vent: —Non! non! F... moi la paix. Aie confiance en moi, nous rentrerons en France!

Le pilote plonge soudain dans le capot. Il saisit de la main gauche son pied saignant dans la bouillie de la chausserie. Celle-ci "coincant" son gouvernail de direction. Il passe la pauvre loque rouge au sergent derrière:

"Tiens! prends ça, j'en ai plus besoin!" Et sa "commande" déglacée, s'appuyant sur son moignon, il va, les yeux brouillés, raidi, tout son être bandé dans un ressaut d'énergie surhumaine...

Nous voyons soudain pointer vers notre champ un biplan qui flotte un peu.

Il descend cependant correctement "sur les roues de derrière". Et voilà les deux hommes qui touchent le sol au milieu de nous. Ce sont deux héros. Le sergent nous crie:

—Blessé! il est blessé! Le fuselage est rouge de sang, des gouttes vermeilles tachent l'herbe. De M..., par le tron de l'obus", passe son pied déchaîné hors du capot et "descend lui-même" de son appareil.

Etendu, il gémait: —Non, mais, crois-tu qu'ils m'ont bien arrangé. Ça ne fait rien! Ils ne m'auront pas!

On ramasse le pied au fond de la nacelle et on place le blessé dans une voiture d'ambulance. Il ne blague plus. D'un verbe exalté, il récite maintenant les beaux vers de l'"Aile" de Rostand. Il a la fièvre. Il veut bien enfin s'évanouir à son arrivée à l'hôpital de Zuydcoote.

Quel admirable héros! Quels "surhumains" que ces soldats de France! Et dire qu'ils sont tous comme cela!

—(*)—

L'ATELIER NATIONAL

Où se forgera la fraternité française

C'est une vue tout à fait superficielle de considérer l'union sacrée des Français comme une trêve des partis ou comme un pacte de savoir-vivre. Elle recouvre un phénomène plus grave et plus profond.

Des hommes que tout séparait, leur éducation, leur genre de vie, leurs intérêts, leurs convictions de tout ordre, sont un jour rapprochés soudain par la fatalité de la guerre. Les voilà pêle-mêle, les uns à côté des autres, et tous en face du danger, en face de la mort. Et cela pendant des semaines et des mois. Là ils se sont connus et ils se sont jugés.

Ils ont fait une découverte; la voici.

Au moment où l'un, obéissant à une force mystérieuse, accomplissait sans une seconde d'hésitation l'acte commandé par le devoir et qui pouvait lui coûter la vie, il voyait l'autre, mu par la même force, en faire autant sans plus hésiter, de sorte que ces deux hommes qui croyaient n'avoir rien de commun se trouvaient avoir en commun ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré au fond d'eux-mêmes. Et, à force de refaire ensemble ce geste non appris, ils ont senti leurs cœurs se fondre en une seule âme.

Le juif et le chrétien, le prêtre et le libre-penseur, le camelot du roi et le syndicaliste révolutionnaire n'ont pas seulement versé leur sang ensemble, ils ont ensemble accompli dans l'héroïsme ou simplement dans le devoir. Et quoi qu'il arrive, ils ne l'oublieront plus.

Voilà le fait nouveau.

Par contre-coup il s'est reproduit dans une sphère moins tragique. Partout le pays a vu, réunis et coopérant avec la plus sincère cordialité des adversaires, semblaient-ils, irréconciliables. Discordes politiques, religieuses, sociales, chez les hommes, chez les femmes, tout s'est évanoui au premier appel de la patrie.

Certes, quand ce rapprochement n'aurait d'autre effet que

de couper court aux aberrations de l'esprit de parti, de rendre impossibles dans les luttes futures l'outrance et l'injustice des luttes anciennes, ce ne serait pas un résultat à dédaigner.

Mais qu'il nous soit permis d'aller plus loin dans nos espérances.

Ces deux soldats que nous envisageons tout à l'heure, qu'est-ce qui les a rapprochés? Ce n'est pas un laborieux effort de sagesse, de modération, de tolérance réciproque, c'est une puissance inconcevablement plus haute. C'est la communauté ou plutôt l'identité d'inspiration qui, dans une minute terrible, les a transfigurés l'un comme l'autre. Ils ont agi de même sans penser de même. Si vous leur demandiez après coup l'explication de leur acte, elle varierait de l'un à l'autre. Mais l'acte lui-même — acte de bravoure, de dévouement, de sacrifice, de fidélité au drapeau, d'abnégation, de générosité, nous n'avons que l'embarras du choix — s'est accompli d'un seul bond et comme par instinct. La flamme sainte du devoir s'est allumée au foyer de chaque âme sans que personne puisse dire exactement d'où a jailli l'étincelle divine. C'est l'exécution instantanée d'un ordre direct de la conscience. Elle a

Un enfant fait parfois des questions, que les personnes les plus sages ne peuvent résoudre. Des hommes de science sont souvent étonnés de l'extrême simplicité de problèmes qui ont demandé des siècles pour être résolus. Des médecins éminents, avec toute leur habileté et leur connaissance, se trouvent souvent confondus en présence d'une maladie ordinaire, tandis qu'un simple remède de famille apporte la guérison parce qu'il frappe à la racine du mal — l'impureté du sang. C'est le secret du succès du Novoro du Dr. Pierre. Des milliers de personnes attestent annuellement des qualités restauratrices à la santé de ce vieux remède herbacé. Des informations complètes sont joyeusement fournies. S'adresser au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 19-25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill. E. U. d'A. Il est délivré libre de droits.

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

commandé sans intermédiaire, et ils n'en ont pas demandé pour obéir.

Nous n'avions donc pas tort de dire que d'elle-même, de son autorité propre, la conscience peut commander et se faire obéir; de dire qu'il y a un fait moral "sui generis", comme il y a un fait religieux; qu'il y a un idéal moral dont la vertu propre agit sur l'âme humaine par une opération naturelle, mystérieuse comme tout ce qui est naturel.

Nous ne nous trompions donc pas en soutenant que, comme le beau s'impose à notre cœur et le vrai à notre raison, de même le bien s'impose à notre volonté.

Quelle confirmation, quelle illustration de notre foi à la morale et à sa puissance naturelle nous arrive ainsi des tranchées et du champ de bataille! Voilà des millions d'hommes qui attendent par leur vie et par leur mort la réalité, la toute-puissance souveraine de cette force invisible. Elle leur fait faire, à tous, les mêmes prodiges à travers la variété des doctrines et la contrariété des raisonnements.

C'est ce que prophétisait, il y a trois ans, le plus illustre de nos savants en inaugurant à la Sorbonne une société d'éducation fondée sur cette autonomie de la morale. Henri Poincaré disait:

Faire de la morale avec des raisonnements, c'est perdre sa peine. Expliquez au soldat combien de maux engendre la défaite et qu'elle compromettra même sa sécurité personnelle: il pourra toujours répondre que cette sécurité sera encore mieux garantie si se sont les autres qui se battent.

Si le soldat ne répond pas ainsi, c'est qu'il est mu par je ne sais quelle force qui fait taire tous les raisonnements. Ce qu'il nous faut, ce sont des forces comme celles-là.

Elles ont surgi, ces forces-là, dans la tempête de 1914, et ce sont elles qui ont sauvé la France.

Allons-nous donc, à notre tour, nous évertuer à faire tourner cette incomparable expérience au profit d'un système?

Notre joie, au contraire, c'est que l'accord sur l'essentiel, qui est l'acte moral, n'exclut pas la diversité dans l'accessoire, c'est-à-dire dans les interprétations qu'on en donnera. Elles seront nombreuses, et nous ne songeons pas à les faire rentrer dans une formule à nous. Que prouve cette diversité des pensées? Qu'il est plus facile de s'accorder pour faire son devoir, fût-ce jusqu'à sacrifier suprême, que pour en déduire les raisons démonstratives avec toutes leurs conséquences dans ce monde et dans l'autre.

De cette pluralité d'opinions la France a pris son parti. Elle a décidé non plus d'essayer de réduire les esprits à l'unité, mais de leur apprendre à s'en passer. Il est entendu que la nation n'intervient pas dans l'éternel combat des idées. Que l'homme croie, doute, rêve, elle n'a point à lui donner tort ni raison. Elle veut ignorer à quelle porte chacun ira frapper pour chercher des consolations dans sa douleur ou des lumières dans ses ténèbres.

Mais elle dit à tous: puisque vous avez ce patrimoine commun de croyances et de règles purement morales, que chaque génération est tenue de transmettre à la suivante, résumez vos enfants pour recueillir fraternellement les legs précieux. A aucun d'eux il ne sera dit une parole de haine, de mépris ou de méfiance pour aucune des convictions qui vous divisent. Mais celles qui vous unissent jusqu'à la parfaite unité, il serait étrange qu'elles ne leur fussent pas enseignées, en votre nom à tous, sous l'autorité de la nation.

Ainsi l'humble école ouverte par la France à tous les petits Français commence par leur faire entendre la vieille et touchante parole: "Petits enfants, aimez-vous les uns les autres. N'est-ce pas déjà l'union sacrée" de l'enfance, ébauche naïve de l'union sacrée des pères?

Un grand visionnaire avait entrevu le spectacle de cet "atelier national" où se forgera la fraternité française". Et, se demandant tout ce qu'il y faudrait enseigner à ces enfants pour les former à tant de vertus que réclame la liberté, Michelet répondait, programme qui contenait tout: "Vous leur enseignerez... la France!"

Ah! puissions-nous voir cette prophétie s'accomplir! Puisse, après la victoire, l'admirable amitié des tranchées" laisser dans notre ciel une longue trace lumineuse qui éclaire et embellisse tout en France, la vie publique, la vie privée, le forum et les camps, la cité, la famille, l'église, l'école!

F. BUISSON.

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

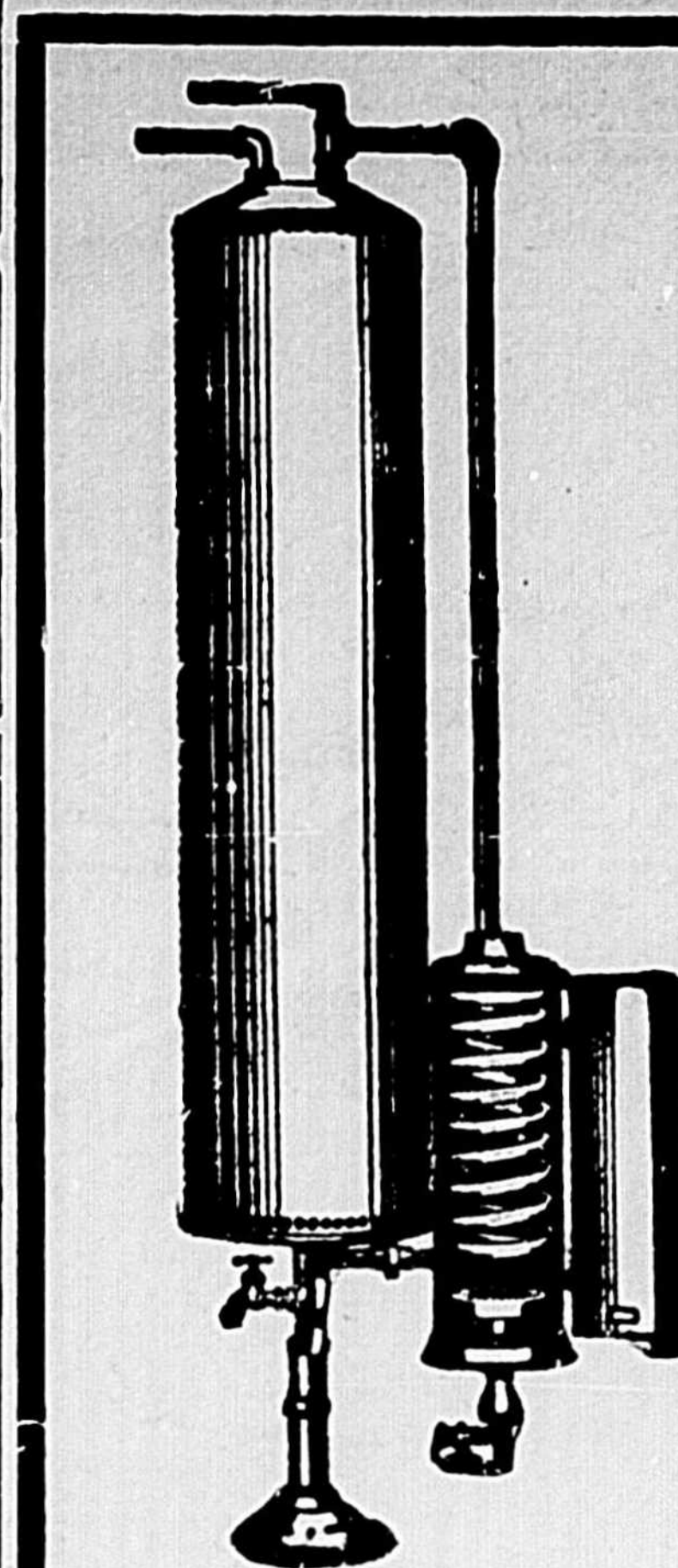
—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—

—(*)—



EDIFICE POWER
Coin Craig et St-Urbain
Tél. Main 4040.

SUCC. DE L'EST
834 St-Cath., Mais.
Tél. Lassalle 1850

SUCC. HAUT DE LA VILLE
358 St-Catherine Ouest
Tél. Uptown 4310.

SUCC. RUE MONT-ROYAL E
No 1007
Tél. St-Louis 9090.

SUCC. LACHINE
55 N-Dame Lachine
Tél. Lachine, 385.

Un vrai confort pour l'été

La femme de maison appréciera cet utile

RESERVOIR A EAU CHAUDE

Pas de trouble, pas de chaleur écrasante dans la maison et vous pouvez avoir de l'eau chaude à n'importe quelle heure et tout le temps. Un point à noter, c'est son économie. Venez et rendez-vous compte

Seulement \$6.00 comptant

et \$1.00 par mois durant 14 mois, ou \$17.50 comptant achèteront ce réservoir à eau chaude.

Visitez nos salles d'échantillons et examinez

Le réservoir à eau chaude est chauffé au gaz.

The Montreal Light, Heat & Power Company

REUNION DU PRINTEMPS DORVAL JOCKEY CLUB

Du 31 Mai au 7 Juin inclusivement.

PRIX D'ENTREE:

Field Stand, 50c. Grand Stand et Paddock, \$2.00.

Dames, \$1.00. Maison du Club, \$3.00.

Billets pour les 7 jours dans le Grand Stand et Paddock, \$10.00

LUNDI 31 MAI JOUR DES DAMES LUNDI 7 JUIN

Les dames seront admises gratuitement.

Billets en vente actuellement au bureau du "Star", au coin des rues Sainte-Catherine et Peel et au bureau du Dorval Jockey Club, édifice Versailles, 90 rue St-Jacques.

LES ELEVES DE M. LALIBERTE

M. Alfred Laliberté donnera une audition d'élèves le 3 juin prochain dans la salle du Y. M. C. A.

Voici le programme qui sera exécuté ce soir-là:

- 1 Rondes des Latins, (Etude de concert) de M. Liszt
- 2a Poème Nocturne
- 2b Vers la flamme de A. Scriabine
- 3 Ballade—No 2 de M. Liszt
- 4 Sonate-Fantaisie (Gér. mon.) de M. A. Scriabine
- 5 Sonate héroïque de M. McDowell
- 6 Sonate, Ballade de N. Medtner
- 7 Sonate—tragédie de M. McDowell
- 8 Valse—Méphisto de M. Liszt
- 9 Mlle G. Allard

LE "CORRESPONDANT"

Revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois.

SOMMAIRE DU 10 MAI 1915

L'Allemagne et le fer. — H. L'Allemagne métallurgique; Fernand Gémard, député du Calvados.

Silhouettes de guerre. — Le Général d'Urban; Miles.

Les barreaux de Belgique ont décidé qu'ils ne s'humilieraient pas: Léon Théodor, Bâtonnier de l'Ordre, à Bruxelles.

A mille kilomètres de la guerre. — Nos blessés. — Les réfugiés. — Le petit drapeau; H. Celarier.

L'esprit public et la situation au Canada: XXX

Croquis de guerre en Belgique: Landres.

L'Allemagne de Guillaume II. — "Ce qu'elle était. — Ce qu'elle voulait." D'après son historien Karl Lamprecht. — I: M. André.

Le prêtre à l'armée. — "Feuilles de calendriers." — II: Jean Limosin.

Sur les deux fronts. — "Révélations Allemandes." — Alexandre Masseron.

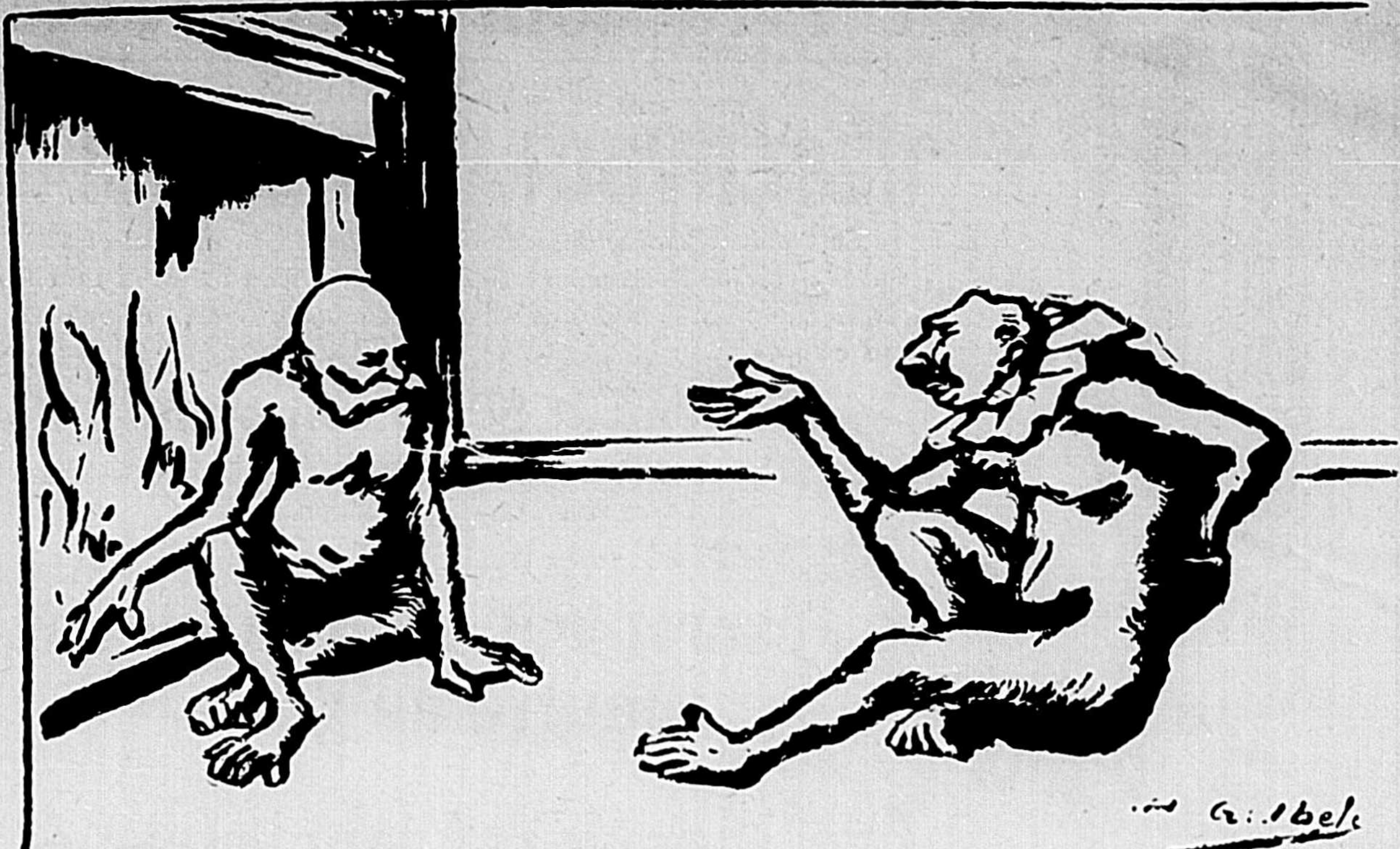
Poésie. — Le Bonnet; Cte Olivier de Rougé.

A ceux qu'attend le vieux pays. — La demeure éternelle; Marguerite Henry-Rosier.

Revue des sciences. — "Les mitrailleuses"; Francis Marré.

Chronique politique; Interim.

LES MARRONS DU FEU



FRANÇOIS-JOSEPH : Je remarque que s'il y a peu de marrons à retirer... il y en a beaucoup à recevoir !

LÉTRE DE QUÉBEC

Le 'petit trou pas cher' des Québécois

Un truc pour faire croire que l'on va à la campagne — Jeunes fonctionnaires et automobiles — Un concours de brouette

(Correspondance Spéciale)

Québec, 27. — Ils sont nombreux ceux qui, dès que le printemps vient bien régner au ciel et sur la terre, aussi bien que sur le calendrier, vont prendre leurs ébats vers les champs, vers les monts, vers les plages où les attendent air et liberté. Ah! les jolis plans de voyage que, penché sur les horaires, déjà l'on forme en famille. Que de régions on parcourt en pensée, que de jolies places on voit en imagination, en attendant qu'on les visite, qu'on s'y installe, qu'on y goûte le calme et qu'on y trouve l'ombre et le frais.

Le Canada, l'un des plus beaux pays du monde, dit les géographes, renferme maints sites séduisants; tantôt leur beauté, peut-être un peu trop exclusive, se borne à certains aspects, adopte un genre spécial au détriment des autres et ne convient qu'à certains goûts; tantôt, cette beauté par un privilège unique, peut flatter tous les regards, charmer toutes les imaginations.

Le district de Québec, il faut lui accorder cela, peut se vanter de posséder les endroits de villégiature les plus incomparables. On se demande même comment, par quatre-vingt degrés de chaleur, on peut rester dans les villes quand on sait que ces endroits existent. Il n'y a pas à dire que le district de Québec, il faut lui accorder cela, peut se vanter de posséder les endroits de villégiature les plus incomparables.

Toujours est-il que dans quelques jours commencera l'exode vers les belles campagnes avoisinant la ville. C'est une époque qui compte dans la vie d'un Québécois. A mesure que le jour du départ approche, nombreuses sont les incisions. Tel penche pour un village de la rive sud du fleuve; tel autre pour un hameau de la rive nord. Mais tous, en somme, finissent par s'entendre et vont se fixer sur les bords du "majestueux Saint-Laurent". Et voilà maintenant des lieues entre le petit "trou pas cher" et le bureau d'affaires de papa.

Cependant il faut dire que si le petit "trou pas cher" a tous les suffrages des Québécois, assez peu peuvent se le payer. Il a été créé, il est vrai, pour toute la catégorie des lutteurs pour la vie, que sont les Québécois : les "renfermés", les "assis" comme les appelle Jean Richien; professionnels, bureaucrates, fonctionnaires et banquiers, pauvres gens qui luttent dix mois durant contre toutes les tracasseries de la vie; petit coin caché vers lequel aspirent tous les forçats des salles officielles; après lequel soupirent tous les pauvres contribuables, bourgeois et ouvriers, dont le "struggle for life" menace d'empoisonner les jours; tous ceux aussi que poursuivent dans l'ordre le plus parfait d'impitoyables créanciers... Bref! ces rives du Saint-Laurent devraient être comme une sorte de fromage de Hollande où il serait permis à tout le monde de se retirer dès que monte le thermomètre de la canicule... Il n'en est, hélas! rien, et, aujourd'hui, seuls, ceux qui jouissent d'automobiles, peuvent se payer le luxe du "petit trou pas cher".

Mais, est-il besoin de le dire, les Québécois sont gens d'esprit et un grand nombre ont tourné la difficulté. Bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles de Québec ont pu, sans difficulté, faire croire à leurs amis de Montréal, qu'ils ont

passé l'été dans la plus belle place d'eau du district quand, en réalité, ils n'avaient pas quitté de deux arpents la Terrasse et la rue Saint-Jean. Ils usent à ce sujet d'un truc fort ingénieux et qui fait honneur à leur esprit. Voici, du reste, la recette. Vous prenez un jeune homme, autant que possible un habitué du "Tea Room", vous l'accrochez d'un complet de molleton quelconque, vous le coiffez d'un chapeau Panama du plus effronté bosselage, vous le chaussez d'une paire de souliers de toile blanche et vous lui mettez dans les mains une raquette de tennis; cela fait, quand il aura fini, après sa journée, de roupier dans la sueur de son bureau de banque, vous le faites promener une heure durant dans la rue Saint-Jean, où quelque part dans un pare, il rencontre un ami à qui il s'empresse d'aller serrer la main et deux minutes après il le quitte en disant, d'un air empressé : "Excuse-moi, mon vieux, des affaires de bureau et de banque m'ont appelé en ville, et il faut que je retourne immédiatement à la villa où nous avons un "party" ce soir... Excuse-moi, je ne veux pas manquer mon train ou mon bateau..." Et le tour est joué. Le lendemain, on verra notre jeune homme juché sur une banquette de bureau de banque, en bras de chemise ou vêtu d'une légère blouse d'alpaga, suant, soufflant, alignant des chiffres jusqu'au moment où il reprendra son molleton et sa raquette de tennis.

D'un autre côté, vous prenez une jeune fille; vous la vêtez le plus légèrement possible, après quoi, vous lui faites passer chaque après-midi, deux bonnes heures à l'endroit le plus exposé au soleil de la terrasse; quand elle reviendra dans la rue pour retourner chez elle, elle aura le cou tanné, les mains brunes, les cheveux un peu en désordre et, rencontrant une bonne amie, elle pourra dire en minaudant : "Oh! ma chère, comment peux-tu rester en ville par ce temps de chaleur... Imagine-toi que maman voulait absolument que je vienne en ville aujourd'hui pour acheter des fruits et des bonbons... C'est bien beau à la campagne mais on manque de tout..."

Voilà ce qui explique pourquoi il semble que tant de Québécois passent l'été à la campagne tandis qu'il y en a si peu en réalité. La vanité, le snobisme, comme la nécessité, développent l'esprit, et il faut bien alors, user de quelques trucs, peu malins et qui ne coûtent pas cher.

Les scandales sont comme les mines, ils sont faits pour être exploités. Or, Dieu sait s'il nous en tombe, sous la main, par le temps qui court, des scandales. Il y en a de toutes les sortes et pour tous les goûts; des petits et des gros, des moyens, des salés, des épicés. Il y en a qui partent de haut et d'autres qui naissent plus bas et que l'exemple d'en haut fait céloer. Car, aujourd'hui, il faut compter, pour alimenter le marché aux scandales, avec l'appoint que fournissent tous ceux qui vivent du régime actuel. En effet, il y a autour des ministères toute une raclée, des bandes organisées de jeunes noceurs avides et bésogneux, qui se sont installés dans une situation grâce à l'influence du papa, qui ne sont pas beaucoup payés, mais qui exploitent cette situation avec méthode, qui lui font rendre tout ce qu'elle peut. Les plus modestes trafiquent des "passés" de chemins de fer et les plus hardis vendent des places.

Et il arrive que l'observateur attentif est frappé du nombre in-

crovable de jeunes fonctionnaires qui louent des automobiles et qui en ont même à eux. L'observateur attentif constate que même en se passant d'automobile et même de vulgaire voiture ordinaire, il est assez difficile de vivre dans un certain milieu et en tenant un certain rang à moins d'une couple de mille piastres par année; l'observateur attentif est amené à conclure que le nombre de ceux qui dépensent ces deux mille piastres par année est bien supérieur à ceux qui les ont en réalité. Aussi, l'observateur attentif ne tombe pas trop de haut quand il apprend, et cela arrive, à Québec, en moyenne tous les six mois, qu'un jeune homme qu'il coudoyait dans les salles officielles et dont l'auto l'avait ébloué, un jour, vient de se faire arrêter pour escroquerie, chantage, trafic illicite ou autre sale besogne. Parmi les députations, on se console alors en se disant que ces fonctionnaires qui faisaient pourtant partie du rouage parlementaire, n'appartiennent pas directement au corps dit parlementaire. Mais, voilà! Parmi ces députations, on est trop porté à voir la paille qui est dans l'œil du voisin d'en bas et à ne pas sentir la poutre que l'on a dans le sien. Et puis, chaque "honorable collègue" possède de dans son sac, outre ses trousses, quelque bonne petite quantité de savon, pas cher, destiné à laver le confrère surpris, un jour, dans des draps trop sales. Monsieur le député aurait donc tort de regarder d'un œil trop mauvais le petit fonctionnaire rouler dans un quarantenaire, lui qui peut, à volonté, grâce au savon de ses collègues et au sien propre, construire des immeubles avec le bois, le fer, la peinture, les clous, le mastic de cette bonne vache à lait du gouvernement.

Le travail de l'organisation de la Fête Nationale avance avec rapidité et, pour employer le cliché connu, "tout fait prévoir un grand succès". Ainsi, le Comité dit des Amusements populaires s'assemble tous les soirs et le travail marche rondement à ce sujet. Un journal de Québec, l'autre jour, rendant compte de ce travail disait : "Comme les années précédentes, il est entendu que seuls les Canadiens-français pourront prendre part aux divers articles du programme des amusements".

Heureux Canadiens-anglais!... Le même journal ajoute : "La question de l'organisation d'un concours de brouette a été discutée, mais rien encore n'a été décidé". Il y aura une séance spéciale à ce sujet. Il serait vraiment malheureux que l'on ne s'entendisse pas sur la question d'un concours de brouette.

Comme on peut le voir, la Saint-Jean-Baptiste de cette année ne le cédera pas, sous aucun rapport, à celles des années passées.

Jérôme COIGNARD.

AU PARC SOHMER

Le Parc Sohmer qui est l'un de nos plus jolis lieux d'amusements de Montréal est maintenant ouvert tous les jours. Le public, comme par le passé, pourra jouir du spectacle que nous offre des vaudivillistes de renom, sans être étouffé par les chaleurs torrides de l'été. De plus des rafraîchissements, une promenade sur le bord du fleuve et la belle musique. D'ailleurs le nom du Parc Sohmer n'est plus à faire et le public est toujours certain d'y passer d'agréables moments.

CONFÉRENCE

Conférence publique et gratuite à la chapelle Mont-Royal, coin des rues Villeneuve et Hutchison, dimanche, à 3 heures, par M. Jean Vuilleumier. Sujet : "La Nouvelle Terre ou l'héritage éternel du peuple de Dieu".

LES IDÉES

DE

M. MAHEU

La semaine dernière, je rencontre un habitant du deuxième rang, son sac de voyage en toile cirée au bras. Josette me dit :

— Jérôme Monbeau s'en va à la ville, je mettrai ma main dans le feu, il n'a pas son porte-manteau pour rien. Qu'est-ce qu'il peut bien aller faire à la ville, tu ne t'en doutes pas Maheu? Ce n'est guère le temps des marchés, il ne marie pas ses filles. Ça me travaille de savoir ce qu'il peut bien avoir dans la tête, il a l'air cachottier, il est allé chez le notaire la semaine dernière et il en est sorti avec des papiers...

D'abord il faut vous dire que c'est que Jérôme Monbeau, qui s'appelle de son vrai nom Jérôme Miron. Mais lors d'un accident de chemin de fer, son bouef qui avait été cause du déraillement d'un train de fret fut tué. Jérôme entra en fureur contre la compagnie et menaça de faire un procès.

Alors le chef de gare vint en pourparlers avec lui :

— Combien demandez-vous pour votre "beu"? Voulez-vous dix dollars?

— Non.

— Quinze dollars vous paieraient-ils...

— Un si beau "beu"!...

— Faites pas le fou, acceptez, vous n'en aurez pas de regret.

— C'est pas tout ça tout ça, c'est mon "beu" qui me faut, répétait-il avec obstination.

D'où vient le sobriquet de Jérôme Monbeau...

Pour faire plaisir à Josette qui ne vivait plus, j'accroche mon Jérôme par son bouton d'habit au moment où il allait prendre le train :

— Où vas-tu donc comme ça?

— Tu sais je n'aimerais pas que tout le monde le sache, mais j'ai envoyé mon application pour être bibliothécaire et je m'en vais surveiller mes affaires de près!...

— Hein!...

— Je suis parfaitement qualifié, d'abord je suis "siner". Je ne suis pas comme Boudreau qui ne fait que sa croix et quand j'étais "mardiké" j'ai gardé la bibliothèque paroissiale quelque temps. J'ai même épâté le docteur qui voulait un livre un peu "eroustantant" qu'il me dit en clignant de l'œil.

— J'ai votre affaire!

— Par quel auteur fit-il?

— La hauteur?... la hauteur, attendez, il a bien neuf par six, oh! c'est un beau livre relié en rouge et à tranché d'or, vous m'en direz des nouvelles!...

Il m'a dit que j'avais manqué ma vocation que j'étais né bibliothécaire. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire! J'ai besoin tout de même de me "patiner" car mon deuxième voisin a eu la même idée que moi. Il y a bien du sacré là-dedans, c'est un candidat sérieux!...

Il s'est fait une bibliothèque chez lui avec une caisse de gin et il a là-dedans les almanachs de la mère Seigel, Geneviève de Brabant, la clef des songes, la morale en action et en arrière, le petit Albert, une bible avec des images indécentes. Mais je vais lui couper l'herbe sous le pied, j'ai un moyen pour ça!... Je me suis fait recommander par monsieur le curé. Il me devait bien cela, j'avais été parrain des cloches, assez souvent, et puis j'étais aussi pour l'achat d'un autre cimetière. Mais ce n'est pas tout, Michel le Boiteux est aussi sur les rangs pour la place de bibliothécaire...

Oh! quant à celui-là son biscuit est fait d'avance ou sa pilule, comme tu aimerais mieux.

— Mais il est plus qualifié que qui ce soit, il a une patte de cassée!...

— Oh! si c'était à la guerre, je dis pas. Mais c'est un jour qu'il revenait du marché après une noce de trois jours. Son cheval a buté contre un poteau de télégraphie, la voiture a versé avec lui en dessous!...

C'est une qualification ça et la meilleure. Que voulez-vous qu'il fasse, puisque l'hôpital des invalides est fermé, il ne reste plus que l'hôtel de ville. La chaise à roulette ou le rond de cuir. Le bibliothécaire est un être éternellement assis, qui ne doit pas bouger de son poste. Ce qu'on a toujours redouté de ce fonctionnaire c'est qu'il aille trop vite, qu'il soit en avant de son temps, qu'il accorde sa marche au progrès. Avec une patte de cassée, on va clopin clopant, boîte boitant, on ne prend pas l'épouvante! Je le crains bien cet animal là.

— En effet, c'est un candidat sérieux!

Avez-vous un compte de banque?

Si vous pouvez épargner \$10.00 ou \$20.00 ou \$40.00 tous les trois mois, nous vous conseillons de souscrire à 5 ou 10 ou 20 de nos OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES A PRIME (payables \$2.00 par obligation, tous les trois mois).

Ces obligations rapportent 6 p.c. d'intérêt (3 p.c. en janvier et 3 p.c. en juillet). Il leur est attribué une prime annuelle remboursable avec les obligations.

Souscrire à nos obligations veut dire épargner de l'argent, le placer en toute sûreté, retirer un bon intérêt, et augmenter votre capital.

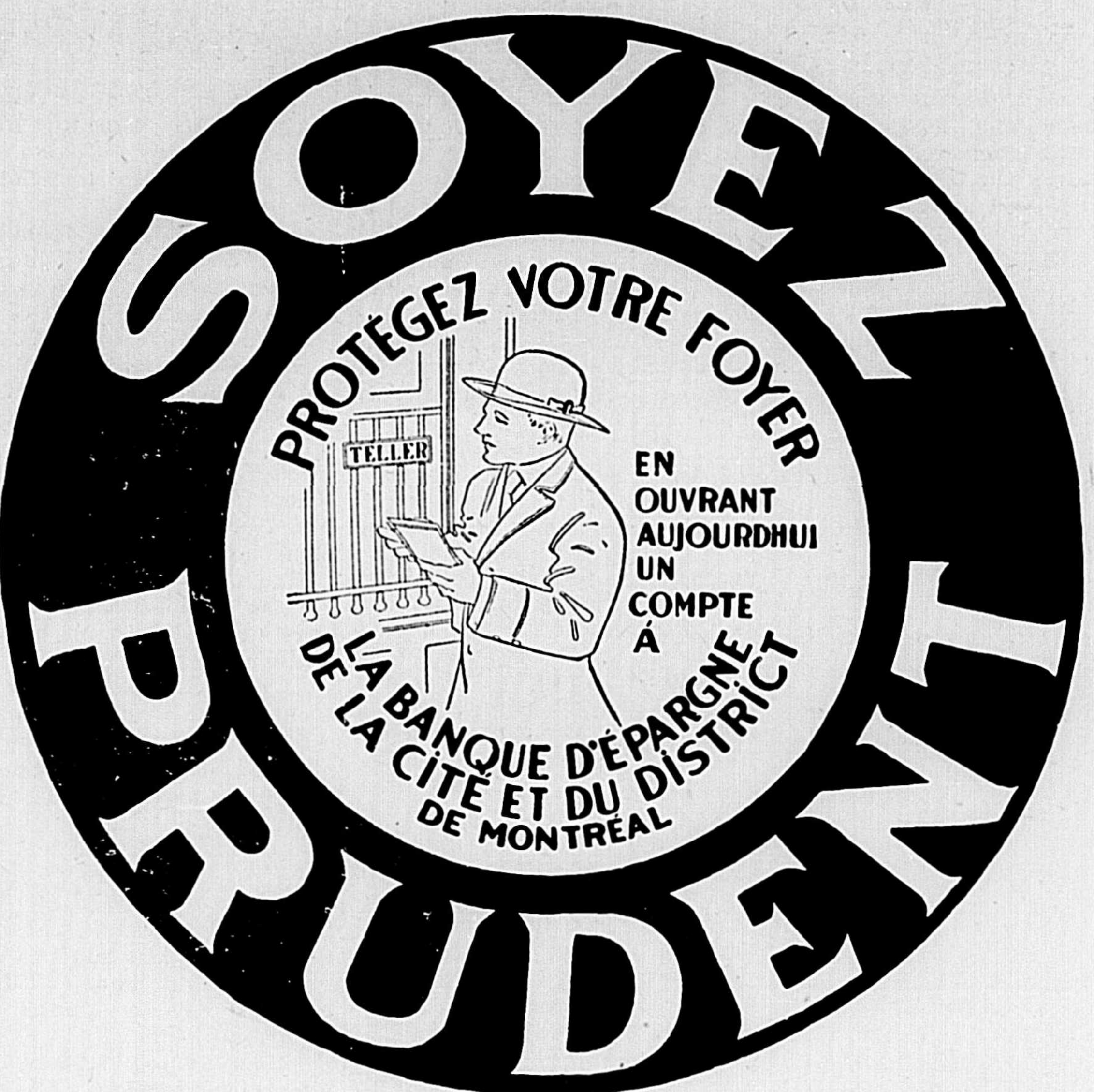
Ecrivez au :

Comptoir Mobilier Franco-Canadien, Montreal

Tél. Main 6992

26, RUE SAINT-JACQUES

Casier Postal 549



— Heureusement que j'ai pour moi l'échevin. Un Tel qu'est le cousin du beau-frère de ma belle-mère.

— Oh! alors, "t'es corrèque".

Arthur Maheu

LA PENSÉE DU VATICAN

Nous avons eu déjà l'occasion de citer les lettres qu'adresse l'Italie, au "Petit Journal" de Paris. M. André Maurel, Aujourd'hui M. Maurel est amené à parler du Vatican qui, dit-il, si la guerre éclate, "se manifestera italien, patriote, nettement." Et quant à son attitude à l'égard de la France :

Il est certain, me disait le prêtre averti que je consultais, que les sentiments du Vatican ont évolué vers plus d'autorité envers la France. La lettre au cardinal Amette sera suivie d'un autre témoignage encore, si la guerre éclate de ce côté des Alpes. Et ce prêtre ajoutait :

— Il faut comprendre les sentiments de la Papauté envers les belligérants. Outre une traditionnelle bienveillance pour l'Autriche, soutien de la Papauté, le seul même, alors qu'elle ne faisait qu'un avec l'Espagne, et que la France était et resta jusqu'à nos jours assez frondeuse de l'autorité temporelle, dont l'Autriche fut toujours, en Italie, l'implacable défenseur; outre cela, un autre élément intervient... Les Russes vous ne l'ignorez point, ne sont pas catholiques. Ils ne reconnaissent pas l'autorité romaine. Tout pays envahé par l'Autriche est perdu pour l'influence catholique. Cela vous explique en grande partie pourquoi le pape s'est refusé jusqu'à ce jour à condamner les ennemis de votre pays, si abominables qu'ils le jugent en son cœur. Ce n'est pas le premier souverain qui soit obligé de sacrifier ses sentiments aux intérêts sacrés qui lui sont confiés.

Notons que les journaux publient un télégramme de Rome disant que le pape, recevant le ministre de Prusse, lui a exprimé sa "désapprobation" pour la destruction de la "Lusitania".

I. O. O. F.

LOGE LAFAYETTE No 15

Salle de Réunion: 251 Saint-Jacques. Le 2e et 4e Mardi du mois. Sec.-Arch. J. H. PAQUIN, 530 rue Wolfe. Tél. Est 6028.



AVIS PUBLIC

In re: Succession LOUIS COTE

Vente à l'Encaissement

MARDI, le 15 juin prochain, 1915, à onze heures de l'avant-midi, sur les lieux, de l'immeuble suivant: Propriété sise en la cité de St-Hyacinthe, à l'encadrement des rues St-Hyacinthe et St-Antoine, étant les lots nos 296-297 et 710 du cadastre de la cité de St-Hyacinthe, partie des lots Nos 236 et 296 du même cadastre, et du No 268 du cadastre de la paroisse de St-Hyacinthe, avec bâtisse en briques servant de moulin à farine ou minoterie et manufacture de 165 pds par 41 pds, pouvoir d'eau considérable, quai, digues, coffres, turbines, moulages à rouleaux, machineries et outillage. Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné, St-Hyacinthe, le 14 mai 1915.

RENE MORIN, N.P. De Morin & Boissieu. 213

EGLISE DU REDEMPTEUR

ANGLE CARTIER ET SHERBROOKE. Culte le dimanche à 11 a.m. et 7 p.m. Rév. H. E. BENOIT, pasteur, 1105 Sherbrooke Est. CORDIALE INVITATION.

ECOLE POLYTECHNIQUE

ADMISSION

Les examens d'admission pour la division des Ingénieurs, pour la division des Architectes, et pour l'Ecole de Préparation (1ère et 2ème section) commenceront le 21 Juin.

Les inscriptions pour la Section des Arts Décoratifs et Industriels pour l'année scolaire 1915-16 sont reçues dès maintenant. Pour les conditions d'admission, s'adresser au Directeur de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

MOULIN ROUGE

ANGLE SAINTE-CATHERINE ET AMHERST.

Samedi et Dimanche

Représentation spéciale de "IN THE DAYS OF FAMINE", en 3 parties par JAMES C. WOOD.

"THE CONFESSION", en 2 parties.

Lundi et Mardi BEULAH POYNTER, dans

"THE LITTLE GIRL THAT HE FORGOT", en 5 parties.

AUTRES FILMS.

Mlle MANTHA, Pianiste.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Pour 7 chambres

Posage Gratuit à

\$9.50, \$15.50, \$19.50 et \$24.50

NOUS POSERONS DANS VOTRE EDIFICE

L'installation électrique qu'il vous faut. Que ce soit une fabrique, un magasin ou une résidence, nous sommes en position d'y installer le courant magique, avec tous les services qu'il peut rendre. Nos appareils électriques comprennent tout, depuis le fil isolé jusqu'au moteur qu'il fait marcher. Désirez-vous une estimation?

PEERLESS LIGHTING CO., 5 G. BERGEVIN, Prop.

Manufacturiers, Importateurs et entrepreneurs électriciens

Pour faire distribuer dans les dépôts de journaux de Montréal et banlieues, journaux, magazines, etc., s'adresser à

H. GAGNON, 245 RUE HADAM, PH. MODERES. SATISFACTION GARANTIE.

Fût-on cent millions d'esclaves, je suis libre.

VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

VICTOR HUGO.

Tribune libre

LE FRANCAIS DANS L'ONTARIO

L'opinion d'un protestant français

Le "Pays" est un journal qui tire quelque vanité de ce qu'un citoyen peut exprimer dans ses colonnes des opinions qu'un autre journal refuserait impitoyablement.

Toute opinion sincère est respectable. C'est pourquoi nous publions toujours avec plaisir les lettres que nos lecteurs nous font parvenir, particulièrement celles qui sont signées.

M. le pasteur Amaron est un de nos correspondants réguliers. Ses lettres sont toujours marquées au coin de la sagesse et du bon sens. Il pense quelquefois à cent lieues de nous, mais nous insérons quand même ses correspondances. Lui seul est responsable de ses écrits.

Cette semaine, M. Amaron revient à la charge au sujet de la question du français dans l'Ontario. Cette opinion d'un protestant français mérite d'être connue et étudiée à fond. C'est pour quoi elle a sa place marquée dans notre journal.

Voici cette lettre :

M. le Rédacteur du "Pays".

Cher Monsieur,

La question de la langue française dans l'Ontario occupe encore et occupera encore longtemps les esprits, et il est bon que ceux qui désirent une solution amicale des difficultés qui ont surgi, expriment leurs opinions puisque c'est du choc des idées que jaillit la lumière.

Je suis bien aise de voir que la solution de cette question épineuse ne sera pas confiée absolument à l'A. C. J. C., qui ne parle que de persécution et de blessés, et qui ne semble guère être animée que

par un esprit persécuteur et blessant.

Nous avons déjà dit plus d'une fois que nous qui sommes dans les rangs du protestantisme français, voulons la conservation de notre langue, et nous y contribuons notre quote-part; chaque fois que nous en avons l'occasion, nous nous efforçons de faire disparaître des préjugés chez nos amis anglais sans exécuter ceux qui y ont donné naissance.

Nous sommes en face d'une situation difficile mais il me semble que tout le monde a peur d'attaquer le problème de front. Pourquoi la province d'Ontario craint-elle la langue française? Cette langue contient-elle un poison contre lequel il faille se mettre en garde? Si c'est là l'opinion des gens d'Ontario, qui en est la cause, qui faut-il blâmer?

La réponse nous paraît très simple: il faut blâmer ceux qui ont fait du français le véhicule du fanatisme, de l'égoïsme et de l'exclusivisme. Il suffit de lire l'histoire de la province de Québec pour se persuader que dans les années du passé on n'a pas su respecter les convictions individuelles, on a voulu jeter tous nos compatriotes dans le même moule, et on a injurié et persécuté à outrance ceux qui par motifs de conscience ne pouvaient plus accepter les doctrines politiques ou religieuses de la majorité et tout cela au nom de la formule "notre langue, notre nationalité, notre foi". C'est à cause de cela que la province d'Ontario a peur de notre langue. Elle est pour elle devenue synonyme d'ignorance, d'égoïsme, de fanatisme et de persécution.

Voulons-nous un changement dans l'Ontario, commençons par opérer un changement dans Québec. Nous en avons vu l'aurore quand le "Pays" a fait son apparition. Il a déjà battu en brèche bien des préjugés et nous ne pouvons qu'espérer qu'il vivra longtemps pour continuer la lutte.

M. Israël Tarte, quelque temps avant sa mort, écrivait à propos d'un article injurieux dans la "Minerve", à l'adresse de M. L. Papineau qui venait de s'unir à l'Eglise protestante: "Le temps est passé de demander à nos compatriotes à quels autels ils adorent Dieu. Nous trouvons dans les rangs du protestantisme français des hommes tels que les Lafleur, les Coussirat, les Joly et autres, qui à tous points de vue valent infiniment mieux que ceux qui les insultent."

Voilà ce à quoi il faut en venir dans la province de Québec. Il faut apprendre à respecter les convictions de ceux qui ne peuvent pas croire comme nous.

Il nous faut créer au milieu de nous une école franchement libérale, nous ne voulons pas dire par là frondeuse, impie, incrédule; nous voulons des hommes libres, des hommes qui osent dire ce qu'ils pensent et qui nous aideront à améliorer notre système d'éducation de telle sorte que tout le monde puisse envoyer ses enfants aux écoles françaises pour y étudier la belle langue française et sa littérature sans se manquer de respect à soi-même.

Calvin E. AMARON.

Québec, 20 mai.

LA "MARSEILLAISE"

Ses hausses et ses baisses en France depuis 1792

C'est aujourd'hui le chant incontesté de la patrie française — C'est encore l'hymne universel de la liberté

C'est l'hymne sacrée qui entraîne nos soldats héroïques, comme il entraînait leurs immortels aïeux de l'an II.

Les accents enflammés de la "Marseillaise" retentissent des Vosges à la mer du Nord, sonnent la charge contre les tranchées des Barbares. La "Marseillaise" plane sur toute la muraille des poitrines vaillantes qui défendent la Patrie et la Civilisation. Ses couplets sont comme les appels qui promettent la victoire.

Ils sont innombrables, les héros qui sont tombés avec, aux lèvres, l'hymne sacré!

Depuis cent vingt ans, la "Marseillaise" est le chant de la Patrie et pour le monde entier le chant de la Liberté.

Depuis cent vingt ans, non seulement en France, mais dans tous les recoins du monde, la "Marseillaise" a été le chant des révolutions libératrices. C'est en la clamant que partout — même sur les rives du Rhin et de la Sprée, sur celles du Danube, en 1848 — les démocraties opprimées se sont efforcées de briser le joug de leurs tyrans, c'est en la clamant que tous les efforts vers la liberté ont été accomplis, que les oppresseurs ont été renversés, sinon menacés.

La révolution turque — désoientée par Enver Pacha et ses tristes complices — a été faite aux accents de la "Marseillaise".

C'est la "Marseillaise" que chantaient Tchéques, Transylvaniens, Trentins voulant secouer le joug de l'Autriche. Vous le verrez ce sera aux accents de la "Marseillaise" que s'écrouleront, un jour peut-être prochain, le trône des Habsbourg et le trône des Hohenzollern.

La "Marseillaise" est désormais l'hymne sacré pour tous les Français: nul, sur notre sol n'oserait protester contre les paroles de Rouget de l'Isle, contre les accents forgés sur les rives du Rhin, et, en août 1792, clamés par les bataillons provençaux pour renverser la vieille monarchie.

Le chant de la Révolution, c'est le chant de la France, incarné dans le cœur et dans le cerveau de la France, tant il est vrai que, par l'invincible vérité, la France et la Révolution ne font qu'une même et seule chose — tant il est vrai que la France est le soldat de la Révolution, est l'apôtre du

droit et de la liberté, tant il est vrai que c'est dans cette mission sublime que la France puise sa force.

La France, c'est parce qu'elle est l'apôtre de la Révolution, c'est-à-dire du droit et de la liberté que, dans la titanique guerre actuelle, elle entraîne tous les peuples avec elle contre l'empire germanique.

Ce n'est pas sans luttes, sans contestations que la "Marseillaise" est ainsi devenue le chant incontesté de la Patrie. La "Marseillaise" a conquis lentement et durement ses droits de cité que, en toute justice et en tout patriotisme, tous les Français devaient lui accorder en un élan de cœur spontané depuis les premières et glorieuses heures de Jemmapes. Oui, pendant plus d'un siècle, des Français ont criminellement insulté à la "Marseillaise".

Bien entendu, Napoléon qui, en acceptant pour son ambition l'œuvre victorieuse de la Révolution, égarait la marche de celle-ci, la détournant de sa voie, proscrivait le "Chant de l'Armée du Rhin", celui qui avait porté les trois couleurs aux frontières naturelles de la Patrie. La "Marseillaise", il demanda lui-même à faire résonner ses accents entraînants après le retour de l'île d'Elbe quand il comprit que pour sauver la France livrée à la ruée de la Sainte-Alliance par sa politique guerrière, il fallait ressusciter l'âme des armées révolutionnaires, se rallier au régime constitutionnel et confier au conventionnel Carnot la défense d'Anvers.

La "Marseillaise" disparut au désastre de Waterloo pour retentir à nouveau aux journées de juillet 1830 en réveillant la liberté et en redressant le drapeau tricolore.

La monarchie de juillet éteignit sa voix sous les nimbes de la quasi légitimité: la voix de la "Marseillaise" sortit des nimbes en février 1848 pour secouer le trône des Orléans, voler au delà des frontières, menacer la royauté des Habsbourg, libérer la Hongrie.

Le crime du 2 décembre la frappa d'un coup fatal avec la liberté et le droit.

En 1870, le second empire, en face des bataillons prussiens menaçants, dut consentir à entendre ses accents, ceux de "Partant

pour la Syrie" lui paraissant enfin insuffisants pour galvaniser l'enthousiasme patriotique de la Nation.

La troisième République, solennellement, consacra la "Marseillaise", qu'avaient parée d'une auréole de gloire les victoires de la première République; la troisième République consacra la "Marseillaise" comme l'hymne national.

Oh! cela n'alla pas tout seul! Il y a une trentaine d'années, nos réactionnaires sifflaient la "Marseillaise" qu'ils appelaient gentiment "un chant d'assassins".

Rappelez-vous les incidents passés et relisez les vieux journaux.

La raison triomphe lentement et avec peine; mais la raison finit toujours par avoir raison. Un matin — le premier inventeur du "ralliement" — le cardinal Lavergne, fut le premier parmi nos réactionnaires à se "rallier" à la "Marseillaise" et il fit jouer notre hymne français par la musique des Pères blancs.

Depuis, la "Marseillaise" a été adoptée par toutes les fanfares des cercles catholiques.

Tout le monde s'est "rallié" au "chant des assassins". C'est une consolation pour nous, les républicains, de voir, que, après nous avoir insultés ignominieusement finit toujours par rendre hommage à nos idées: nos ennemis les plus féroces ont fini par reconnaître que les "assassins" qu'entraînaient les accents de la "Marseillaise" étaient les plus grands soldats de la France, que n'ont égalé que leurs petits-fils actuels, les soldats de la troisième République: ils ont adopté le "chant des assassins", comme ils ont rendu hommage à Gambetta, "le fou furieux de 1871".

C'est une consolation et c'est un encouragement: toujours servir la justice, la vérité, la liberté, sans se soucier des injures! L'heure de la pleine lumière finit toujours par venir!

L'heure de la pleine lumière est venue pour la "Marseillaise". Ses accents sont gigantesques, et dans les rangs de nos soldats et sur les ponts de nos navires, ils retentissent, et dans nos tranchées, où tombent les martyrs, et sur le "Bouvet" qui sombre comme sombra jadis le "Vengeur".

La "Marseillaise" est au com-

"NE PRIEZ PAS POUR LA PAIX"

Il y a quelque temps, le docteur Eliot, pasteur de l'église baptiste, président de l'Université d'Harvard, dans une conférence à Washington, sur "le ministre chrétien et la guerre" a déconseillé à ses auditeurs de prier pour la paix:

"Je ne puis concevoir, a-t-il dit, une pire catastrophe pour la race humaine que la paix en ce moment. Quiconque prie pour la paix prend une grave responsabilité."

"Si la paix était conclue à l'heure actuelle, l'Allemagne serait en possession de la Belgique, et le militarisme agressif germanique triompherait. Ce serait un succès pour l'Allemagne après qu'elle ait commis le plus grand crime que puisse perpétrer une nation, c'est-à-dire la violation de la foi jurée. Les traités et la sainteté des contrats seraient tenus pour rien et la civilisation rétrograderait de plusieurs siècles."

"Bien que j'approuve, continue le docteur Eliot, la politique de neutralité du gouvernement, je ne puis être neutre moi-même et je ne pense pas qu'un Américain doive de bon sens l'être."

Un des assistants ayant demandé au docteur Eliot quand on pourrait commencer à prier pour la paix, il a répondu: "Quand l'Allemagne sera enfin ramenée au-delà de ses frontières et quand elle aura été forcée de payer une indemnité complète à la Belgique."

On lui a demandé également s'il croyait que les États-Unis devraient prendre part à la guerre. Le docteur Eliot a répondu: "Je crois que si les États-Unis voyaient la France ou l'Angleterre débordés, un grand nombre d'Américains auraient le désir de courir à leur aide."

(Du "Matin").

LE PAPE ET LA BELGIQUE

Le "Messaggero" de Rome, croit savoir que Benoît XV a pris l'engagement formel envers le gouvernement belge d'appuyer, par tous les moyens, la réstitution intégrale de la Belgique, "quelle que puisse être l'issue du conflit".

Le pape aurait renouvelé cet engagement dans une lettre que Mgr. Deploige, professeur à l'Université de Louvain, a été chargé de remettre au cardinal Mercier. Il se réserve, d'autre part, de rendre publique, prochainement, dans un document spécial, sa résolution.

(Du "Matin").

QUE FERA-T-ON DE GUILLAUME?

Où, qu'en fera-t-on? se demandait Pierre Giffard, dans l'"Auto". L'écartèlement n'est plus possible, et c'était bon pour Ravallac. Lui enverra-t-on, après jugement, douze balles dans la peau? Non. Ça ne se fait pas. Ne parlons pas de l'échafaud, ni de la corde.

Alors, quoi?

Puisqu'il tient tant à singer Napoléon, qu'on l'envoie crever à Saint-Hélène!

Evidemment... C'est la première idée qui nous vient. Mais, à la réflexion nous trouvons que ce serait déshonorer l'île perdue, où planera toujours le souvenir d'une gloire autrement faite que la sienne.

Il y a bien l'île du Diable; mais c'est trop près de l'Amérique.

Je vote pour que les Anglais soient chargés par le consortium de trouver, à ce grelin, un îlot de l'Océanie, entouré de récifs et peuple d'anthropophages, où l'exécration aura de tant de maux sera consignée jusqu'à la fin de ses jours, sous la surveillance des alliés.

Il ne manque pas, parmi les colonies allemandes qui ont été annexées l'an dernier de rochers stériles où Wilhelm-Dumme serait bien à sa place. Que ce soit aux Carolines, aux Mariannes ou aux Marshall, peu importe! L'essentiel est qu'on enferme le coquin; qu'on fasse bonne garde sur sa dernière résidence, et qu'il ne s'en évade jamais.

Voilà comment doit finir le scélérat qui a déchaîné sur l'Europe, disons sur le monde, le plus abominable des maux.

Et M. Pierre Giffard nous prie de croire qu'il ne plaisante pas lorsqu'il parle ainsi: "La déportation, insiste-t-il en terminant, voilà ce que la conscience publique réclamera des négociateurs de la paix, quand l'heure en sera venue, pour l'idiot déchaîné, avant d'ouvrir toute discussion".

(*)

Alexandre BERARD.

Ancien sous-secrétaire d'Etat, Sénateur de l'Ain.

(Du "Bonnet Rouge")

L'Italie s'est enfin décidée

A prendre part au conflit contre les Boches et les Autrichiens, ce qui n'empêche pas que le

CIGARE "LA CHAMPAGNE"

Jouit toujours d'une réputation exceptionnelle

PARMI LES CONNAISSEURS

EN VENTE

dans les meilleurs hotels, restaurants, etc. dans tout le Canada.

LA CHAMPAGNE CIGARE, Limitée

Fabrique: 199 NOTRE-DAME EST

Tél. Main 2156.

MONTREAL

DEMANDEZ la Biere populaire

MOLSON

Embouteillée

dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis

129 ANS

Nouveau Restaurant Transportation

Patronné par les principaux hommes d'affaires et hommes de profession.

Cuisine excellente. Service parfait. Prix populaires. SOUS LA DIRECTION DE FREEMAN'S LTD.

EXAMEN DES YEUX GRATIS. Guérison des yeux sans médicaments. Verres, lunettes, appareils, etc. ORFÈVRES, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, couler, lire et écrire. Consultez le meilleur LE SPECIALISTE BEAUMIER. AL'INSTITUT 144, rue Ste-Catherine Est. Coin Av. Hôtel-de-Ville. D'OPTIQUE. MONTREAL.

AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité: Yeux artificiels. N'achetez jamais des "pedlers" ni aux magasins "à tout faire" et vous tenez à vos yeux.

La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN 1864

Capital Payé \$7,000,000.

Fonds de Réserve \$7,245,140

Succursales et Agences dans la Cité de Montréal

BUREAU-CHEF, RUE ST-JACQUES; 1255 rue Ste-Catherine Est; 320 Ste-Catherine Est; 672 rue Centre; 1330 Boulevard St-Laurent; 1866 Boulevard St-Laurent; rues St-Denis et St-Zotique.

209 Succursales et Agences en Canada, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

Opérations de Banque en général et Département d'épargne dans toutes les succursales.

COMPAGNIE EQUITABLE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

Faits importants concernant cette compagnie: elle a surpassé en 1913 le record de toutes les années précédentes de son histoire. L'augmentation de son actif s'élève à \$36,984.19. Les pertes en voie de règlement se montent aujourd'hui à \$1,000.

Un dépôt complet au gouvernement garantit absolument les porteurs de polices contre toute perte.

By Special Appointment To H.M. King George V.

LE CHAMPAGNE G.H. MUMM & CO.

EST TOUJOURS LE VIN DES ROIS

Le plus recommandable par son goût exquis, sa qualité et son bouquet.

S. B. TOWNSEND, LIMITED. Seuls Agents pour le Canada, — MONTREAL.

HOTEL "LE RELAIS"

LIMITÉE

Est l'hôtel favori des voyageurs. Service de première classe. Vis-à-vis la gare Viger, rue Berri.



Boucher & Mercier

Marchands-Tailleurs

316 Rue ST-LOURENT Montréal

Tél. Bell Main 1466

lan

JOS. BRUNET

Propriétaire de Carrières de Granit Manufacturier et importateur de Monuments en Marbre et Granit

OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC. Estimations données sur application. Bureau et Atelier: 675 Chemin Côte des Neiges

Tél Bell Up 1466. Montréal.

JOSEPH RIELLE,

Arpenteur Provincial

Quebec Bank Bldg., MONTREAL

TELEPHONE MAIN 77.



Charles Lavallée

(Fondée en 1852) 85 Blvd St-Laurent. Téléphone Main 554.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUES EN FEUILLES

Assortiment le plus complet. Réparations de toutes sortes.

Agents pour Besson & Cie, London, Ang., Polsson, Guinot & Cie de Lyon, France, Fork & Sons, de Grand Rapids, Mich.

Faites nettoyer vos vitres par la Montreal Window Cleaning Co.

Téléphonez-leur ou écrivez-leur: Téléphone Main 2443.

The Arbour Hotel

CO'Y, LTD.

JOHNNY BERTRAND, Gérant

185 et 187

Boulevard St-Laurent

Liquores et Cigares de 1er Choix.

Tél. Bell Est 4810. Montréal.

JACOBS, HALL, COUTURE & FITCH

Avocats et Commissaires pour toutes les provinces. Edifices Power, 80 rue

Craig Ouest. Tél. Main 4040.

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON

55 St-Frs-Xavier, Montréal, Main 5141

Joseph Fortier Ltée

FABRICANT-PAPETIER, NEGOCIANT

Atelier de Reliure, Typographie, Gouffrage et Relief.

Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation.

Système de livres de comptabilité à feuillets mobiles.

210, Notre-Dame O., coin Saint-Pierre. Tél. Main 444-445.

LES HOMMES D'AFFAIRES

De profession, etc., trouveront toujours

une cuisine et des liqueurs de première

classe en visitant

"LE TERRAPIN"

25 RUE NOTRE-DAME OUEST

DEVENEZ CAPITALISTE!

Les plus grosses fortunes n'ont pas

été acquises par ceux qui ont travaillé

le plus fort — mais par ceux qui ont

fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques

sous sur votre salaire, achetez des

contrats dans le "Prêt Immobilier, Limi-

tée," et il vous sera facile d'atteindre

l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des

capitaux, nous vous mettons en possession

d'un capital qui vous permettra

d'acheter une propriété ou de vous

bâtir. Ce capital est remboursable à

raison de \$5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure:

Agents demandés.—Le Prêt Immobilier,

Limitée," n'a pas encore d'agents

dans tous les Districts et est disposé à

entrer en pourparlers avec des repré-

sentants bien qualifiés.

Le "Prêt Immobilier"

LA PETITE HISTOIRE

Un dieu de l'olympie prussien

LA HAINE DE BLUCHER POUR LES FRANÇAIS

Certains disent: "Pourquoi attiser la haine? A quoi bon traiter nos ennemis de scélérats et de vauriens?" Eh! bonnes gens cela sert à entretenir notre indignation et nous force à considérer sous leur vrai point de vue des choses que trop longtemps nous avons supportées avec notre contenance et tolérante insouciance. Depuis plus d'un siècle nous détournons les yeux, oublions de la ténacité de leur envie et de l'appât de leurs convoitises; grâce à notre trop confiante légèreté, ils ont, depuis quarante ans, exploité notre richesse, accablé nos industries, fait l'inventaire de nos arsenaux; comme l'écrivait déjà, en 1871, Paul de Saint-Victor: "Leur cheval de Troie vivait dans nos murs sa garnison d'espions et de traitres." Mais nous ne serons plus pris désormais à leurs mielleuses avances et à leurs hypocrites embrassements. L'enseignement cette fois ne sera pas perdu.

Ils nous haïssaient, d'ailleurs, bien avant que nous ne pensions à professer pour eux d'autre sentiment que le dédain. Ils nous haïssaient, comme un lourdaud consentait de son indéfectible infériorité, peut-être le modèle jaloux d'un homme qui n'acquiesce pas aux qualités natives ni la provable et élégante ingéniosité. Il y avait à écrire une éphémère histoire de la haine prussienne. Née avec leur royaume d'aventure et accrue d'âge en âge, soigneusement entretenue comme un feu sacré, déguisée par leurs savants sous le nom pompeux de "mission historique", et dont les manifestations, à toutes les époques, sous chaque règne, qu'elle fut satisfaite par les succès ou envenimée par un désastre, se retrouvent toujours les mêmes, aussi vives, aussi flagrantes, cette haine a été le grand ressort de leur énergie, comme effez nous la poursuite de la liberté; elle leur suscita des héros, comme en susciterent, sur le sol de France, l'abnégation, l'amour de la gloire, l'apostolat de l'indépendance. Leur Blücher reste le symbole et le type parfaits de cette irréductible exécution. S'il a chez eux tant de statues et s'il y demeure l'objet d'un culte national, ce n'est pas au général victorieux que vont ces hommages, car il ne connaît guère que de lamentables défaites; mais ce vaincu d'Auerswald, de Liebknecht, de Champigny, d'Étoles, de Ligny et d'autres lieux fut promu au rang de demi-dieu "parce qu'il avait bien haï les Français."

Ah! qu'il les exérait! Ce n'était pas une hostilité noble, productrice d'épiques revanches, non; sa haine était faite de rancune, d'envie, d'avarice pour notre courtoisie, de rage contre notre franchise, d'acrimonie contre notre beau renom, d'effarouchement d'oiseau de nuit devant la splendeur de nos gloires. Quand, après avoir été tant de fois battu par nos soldats, ces "héros de bricole et de hasard" — le mot est de Thibault — pénétra enfin, à la tête de ses Prussiens, dans notre pays, il déclara qu'il ne quitterait pas la France "avant qu'elle soit comme si le feu du ciel y avait passé". C'est lui qui, pendant cette campagne de 1814, au cours de laquelle Napoléon, avec quelques centaines de grenadiers fourbus, le mit trois fois en déroute, c'est lui qui excitait l'insolence et tenait en haleine la sauvagerie de ses soldats; quand une affi-

che de la "Kommandantur" ordonna aux dames de Laon de sauter, les premières, les officiers prussiens rencontrés dans les rues de la ville; quand, dans un château de l'Eure, était imposée à la comtesse de Saint-Mesmin l'obligation de déchausser les sous-officiers qui avaient envahi sa demeure et de les servir à table, ces raffinements de grossièreté émanant de Blücher, il n'en faut pas douter.

Lui, malgré la victoire, il ne décolérait point et se refusa de faire, avec les souverains vainqueurs, l'entrée triomphale dans Paris, tant il regretta qu'on ne brûlât point, qu'on ne détruisît pas de fond en comble cette Sodome, cette Babylone, dernier boulevard, enchantement et abîme de la France abattue. Il s'installa à Saint-Cloud et logea son chenil dans la chambre de l'impératrice; car le réjouissement de voir ses dogues gratter leurs puces et lever la patte sur les miraculeux lampas, couleur citron et azur à fond d'argent, tissés à Lyon pour l'apartement impérial. En avril seulement il vint se fixer à Paris, en simple particulier, boudant ses alliés qui avaient repoussé son avis de fusiller sans jugement Napoléon. On le voyait passer dans les rues, grand, large d'épaules, le teint jaunâtre par la bile, la bouche contractée par une moue méprisante, vêtu d'une redingote bourgeoise sans aucune décoration et d'un pantalon à la cosaque dont les plis nombreux ressemblaient à des tuyaux d'orgue. Il protestait par la que lui, du moins, restait réfractaire au charme élégant de Paris, dont les Anglais et les Russes s'avaient fascinés, et il se plaisait à l'obtention d'une soldatesque vulgaire.

Le vieux souldard prenait ses repas au cabaret, et en dépit de ses soixante-troize ans, montrait un appétit formidable: un soir, chez Vervé, déjà bourré de sandwiches au jambon, il commanda un melon qu'il péla et qu'il avala en deux bouchées, comme on fait d'un abricot. Parfois, au restaurant, incommodé par la chaleur, il se débarrassait de ses vêtements, allumait sa grosse pipe allemande et se fumait en digérant. Puis il se dirigeait vers le 113, le tripot fameux du Palais-Royal, où il passait le meilleur de ses nuits, quartier général de ses officiers d'ordonnance étaient à peu près sûrs de le trouver. Certain soir, en s'installant, au gré de son plaisir, pour le servir: "Apportez-moi, dit-il, du schnaps... dans un verre où un Français n'ait jamais bu!" Le garçon disparaît, s'attarde un peu, revient enfin, place sous le nez du feld-marchal un pot de chambre et s'esquive sans attendre son pourboire. L'anecdote du vase "où j'ai bu Français n'avait bu" resta longtemps célèbre dans les fastes gais du Palais-Royal.

La paix signée, Blücher entra dans son pays sous des arcs de triomphe; la Prusse était fière de son héros; il s'était fait battre; n'importe! Il avait, par revanche, insulté la France et l'avait humiliée à plaisir par l'étalage de ses manières de corps de garde. Cela valait des récompenses grandioses: on l'en acclaba. Un ordre de chevalerie, la Croix-de-Fer à branches d'or, fut créé pour lui tout seul; le vieux culottier de pipes fut bombardé comte et prince d'un même coup; l'université de Berlin, ne sachant comment manifester à ce pilier de tri-

pot son admiration et sa reconnaissance, lui offrit — sans rire comme sans examen — le titre de "docteur en philosophie"; une autre université lui décerna, par surcroît, un diplôme de docteur en médecine! C'est ce qui a permis à Blücher de se confondre avec un médecin dans l'histoire; la fin du "docteur" Blücher — Chronique médicale", 15 avril 1915. Ces titres mirifiques n'empêchèrent pas l'illustre maréchal de se faire de nouveau battre à Ligny quand Napoléon fut revenu de l'île d'Elbe; on le ramassa dans la déroute, non blessé, mais à demi évanoui et penaud comme un simple conscrit.

Mais il était écrit que la fatalité sacrifierait à ce vieil ivrogne la gloire de Napoléon; car comme, se frottant les côtes, il battait en retraite avec ses Prussiens, il arriva, ainsi que nul ne l'ignore, sur le champ de Waterloo à l'heure décisive et assura la victoire, un peu à la façon du Fritz de la "Grande-duchesse de Gerolstein". Son arrogance et sa fureur gallophobe, centuplées par ce succès d'aventure, passèrent alors toutes limites: cette fois, il rentre en France, traînant dans ses bagages la "Cage aux Français", grande caisse à claire-voie, dont le plancher est formé de poutrelles tranchantes sur lesquelles, sans intolérables souffrances, ne peuvent se tenir ni debout ni couchés, ni assis les prisonniers qu'on enferme dans cet instrument de torture en chemise et pieds nus. Quand les souverains alliés se plaignent à Blücher des barbaries de ses soldats: "Ils seront punis, répondit-il, pour n'en avoir pas commis davantage." L'épuisement de la France par tous les moyens, c'est là ce qu'il recommande à ses hommes. "Oh! comme vous mangez!" dit à des uhlands une paysanne que désolait que mine leur voracité. "Madame, ripostent les goinfres, c'est par ordre" du feld-marchal!

Il n'a pas renoncé à voir fusiller Napoléon "devant le front des colonnes de l'armée prussienne", comme un simple bandit de grand-roule; il veut frapper d'une contribution de cent millions — somme fantastique pour l'époque — Paris dont est gouverneur son chef d'état-major Muffling, un peu prédestiné, qui pourrait bien être l'étymologie d'une acception populaire: il installe son bivouac au Carrousel et braque sur le château où vient de rentrer Louis XVIII quatre pièces de canon menaçantes, sans que le roi restauré ose protester contre cette injure. Le vieux reître a décidé, dans sa rancune, que le pont d'Iéna payerait de sa destruction son non insulter par la Prusse et il s'occupe à le miner. Talleyrand intervient, mais n'obtient que cette réponse: "Le pont sautera et je souhaite que M. de Talleyrand vienne s'y installer préalablement." Le tsar s'interpose; mais Blücher tient à son idée et fait jouer une de ses mines dont l'effet n'a pour résultat que d'écorner le parapet et de renverser un Prussien dans la rivière. Thibault assure qu'un portefeuille contenant 500,000 francs, glissé, au moment opportun, dans la poche du feld-marchal, le décida enfin à renoncer à son projet.

Car il ne néglige pas son inté-

riété personnel et s'évertue à ne point rentrer chez lui les mains vides. Le 3 juillet 1815, il commande un piquet de vingt-cinq hommes qu'il envoie à l'assaut du musée du Louvre. Denou, le conservateur, menacé de fusillade, est gardé à vue; les Prussiens emballent une vingtaine de tableaux et autant de marbres, bien choisis; les caisses sont chargées sur des chariots, et ce vol à main armée est décoré du nom de "restitution". La sélection, sans doute, avait été opérée, et se renouvela ailleurs, un peu à la légère, car on se demande comment pouvait entrer dans cette "restitution" un merveilleux portrait de la princesse Pauline, sœur de Napoléon, que le peintre avait représentée debout devant une glace où se reflétaient les belles épaules du modèle. Cet admirable tableau prit la place d'honneur dans la galerie du château de Kriebitz, en Silésie, où se retira le souldard au repos. Un de nos compatriotes, le chevalier de Cussy, parcourant cette galerie, s'exalta sur la beauté de cette peinture et s'informa auprès de son cicerone de la façon dont le maréchal se l'était procurée. Une voix tonitruante — celle de Blücher — éclata derrière lui: "Monsieur le Français, je vais vous répondre: ce portrait vient de votre pays; je n'ai eu que la peine de le prendre; je l'ai volé à la Malmaison!"

Et ses trois cheveux se dressaient d'orgueil sur sa tête pelée, au souvenir de ce glorieux exploit; tout le mobilier du château provenait, d'ailleurs, de rapines effrontées; les vieux pillards vécurent, parmi ces trophées, ses dernières années. "Les méchants ont un bonheur noir", a dit Victor Hugo. Les héros que fait la haine ont une gloire sombre; rongé par une maladie du foie, Blücher devint hypocondriaque, taciturne, irascible. Il entraînait en son sein un monde de français; sa rage contre notre pays était telle qu'il redoutait de n'y pouvoir résister, et à la pensée que la France, qu'il avait crucifiée, n'était point morte sous ses coups de botte: "Mes enfants, recommandait-il à ses fils, ne m'abandonnez pas, de peur que j'attende à ma vie."

On cite encore ce trait: dans ses derniers mois, étant allé, sur les instances de la famille royale, rendre visite à l'ambassadeur de France, il se tira de la corvée en ours indécrottable:

— Monsieur le marquis, dit-il — ou plutôt "fit-il dire" au représentant de Louis XVIII par l'un de ses aides de camp, car il ne voulait point qu'un seul mot de français souillât sa bouche corrodée par le schnaps. — monsieur le marquis, je viens vous voir sur l'ordre de mon souverain, car vous connaissez ma haine contre les vôtres.

— Monsieur le maréchal, répondit l'ambassadeur, pourquoi me dire cela en français? Notre langue, vous le savez, ne se prête pas à de telles rudesses. Nous autres, nous pensions cela, nous ne le dirions pas.

— Oui, oui, aimables, riposta Blücher écumant. Les Français sont aimables... C'est pour cela que je ne veux pas être aimable!

Une brute achevée, un vrai Prussien; tout de même, sur certains points, un modèle à ne point oublier.

G. LENOTRE.

(*)

Trotwood Richards, tous trois comptables; Paul du High Richards, commissaire, et Walter Joseph MacDonald, agent, de la ville de Montréal, pour les objets suivants:

Acquérir et exploiter comme un commerce en opération les affaires actuellement conduites à Montréal, par Walter Bruce Scroggie, sous la raison sociale et appellation de Delmar Company; Fabriquer, acheter ou autrement acquérir, vendre ou autrement disposer de toutes sortes de marchandises, denrées, effets, et généralement transiger de toutes espèces de biens, meubles ou immeubles, susceptibles de propriété, et faire le commerce de magasin à rayons;

Faire le commerce d'imprimerie, publication, lithographie, gravure, sténographie, électrotypie, gravure en relief, librairie et reliure, édition de musique, fabrication de papeterie, enveloppes, boîtes de cartons, articles de bureau, manufacturiers, agents d'annonces, commerçants et vendeurs d'enveloppes, fournitures de bureau et autres fournitures;

Acheter, vendre, manufacturer, commercer, travailler et trafiquer du matériel, manœuvre, outils, fournitures, fixtures, nécessaires de tous articles requis, en usage ou s'y rapportant, ou qui peuvent ou pourraient être employés en rapport avec les dits métiers et commerce ou chacun d'eux;

Manufacturier, acheter, vendre, trafiquer et faire le commerce de phonographes, gramophones et autres semblables ainsi que les records utilisés avec eux;

Acheter, vendre et faire le commerce d'instrument de musique de toute sorte;

Acheter, vendre, trafiquer et faire commerce des matières de commerce, licences, permis et autres conférant un droit exclusif ou non ou un privilège limité à leur usage; ou encore secret, ou autre information se rapportant à toute invention susceptible de servir aux fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait bénéficier à la compagnie directement ou indirectement, se servir des licences et des accords, les faire ou autrement tourner au profit de la compagnie les privilèges ainsi acquis, payer les dits patentes ou autres biens acquis en vertu de ce paragraphe avec de l'argent comptant, en tout ou en partie, avec des obligations, débiteurs, actions libérées et non sujettes à appel, en tout ou en partie, ou avec d'autres valeurs de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, ou autres, ou autrement, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient directement ou indirectement profiter à la compagnie, prendre ou acquérir, vendre, transférer, louer, ou autrement, des actions ou obligations de cette corporation, et les vendre, les remettre totalement, avec ou sans garantie ou autrement en disposer;

Vendre ou autrement en disposer de l'entreprise de la compagnie ou de partie d'icelle, en considération de ce que la compagnie jugera convenable, et spécialement des actions, débiteurs ou autres valeurs dans toutes autres compagnies poursuivant un objet en tout ou en partie similaire à celui de cette compagnie, sous le nom de "The Delmar Company, Limited", au capital-actions de cinquante mille piastres (\$50,000.00), divisé en cinq cents actions (500) de cent piastres (\$100.00) chaque.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté au bureau du secrétaire de la province, ce cinquième jour de mai 1915.

C. J. SIMARD, Assistant-secrétaire provincial. RICHARDS, ORGAN & RICHARDS, Experts en charge de la demande. 20-4. 515, Edifice Power.

MAILLOUX FRÈRES, LIMITEE

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du septième jour de mai, 1915, constituant en corporation MM. Alexandre Ulric Mailloux, Joseph Armand Mailloux, marchands; Pierre Hector Mailloux, contremaître; Albert Mailloux, voyageur de commerce; Ernest Huthier, gérant, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir et exploiter le commerce actuellement exercé dans la dite cité de Montréal, par Joseph Armand Mailloux et Alexandre Ulric Mailloux, sous le nom et raison sociale de "Mailloux Frères", et le payer en argent comptant ou en actions libérées et non sujettes à appel de la compagnie;

Faire le commerce d'épicerie en gros et de détail, en conformité avec les dispositions de la loi des licences de Québec, et pour les dits objets;

Acheter, préparer, manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épicerie en gros et en détail, posséder et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épicerie en gros et en détail, posséder, et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Construire, entretenir, modifier les bâtiments ou travaux nécessaires ou convenables au but de la compagnie;

Tirer, accepter, endosser, escompter, payer et émettre des billets promissaires, lettres de change, lettres de voiture, mandats d'entrepôts, débiteurs et autres documents négociables ou transférables, sous le nom de "The Alaska Fur Trading Company, Incorporated", au capital de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-septième jour d'avril 1915.

C. J. SIMARD, Sous-secrétaire de la province. GERALD S. TRITT, Avocat. 20-4. Procureur des requérants.

THE DELMAR COMPANY LIMITED.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 6 mai 1915, constituant en corporation MM. Joseph Washington Richards, Harry Charles Organ, et Joseph Alexandre

de l'actif ou sa totalité, y compris tous et aucun des biens meubles et immeubles de la compagnie.

Demandeur, acheter ou autrement acquérir aucune marque de commerce, patentes, licences, concessions et autres choses semblables, conférant un droit limité, exclusif ou non à l'usage, ou aucun secret ou autre renseignement se rapportant à aucune invention qui pourrait paraître susceptible d'être utilisée pour aucun des objets de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait être jugée avantageuse à la compagnie directement ou indirectement, se servir des licences en rapport avec icelles et les octroyer ou faire autrement tourner au profit de la compagnie les droits ainsi acquis, payer les patentes ou autres biens ainsi acquis, sous l'autorité de ce paragraphe, soit, en tout ou en partie, avec de l'argent comptant, soit, en tout ou en partie, avec des obligations, débiteurs, ou des actions libérées et non sujettes à appel, ou avec d'autres valeurs de la compagnie;

Faire toute convention pour le partage des bénéfices, l'union des intérêts, la coopération, le risque conjoint, les concessions réciproques ou autres, avec aucune personne, compagnie ou corporation transigeant les affaires ou sur le point de transiger les affaires que cette compagnie est autorisée à transiger, ou qui pourra bénéficier à la compagnie directement ou indirectement, prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs dans ces corporations, les vendre, les détenir, les remettre, avec ou sans garantie ou autrement disposer d'icelles;

Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de partie d'icelle, en considération de ce que la compagnie jugera convenable, et spécialement des actions, obligations, débiteurs ou autres valeurs dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, sous le nom de "Mailloux Frères, Limitée", avec un capital-actions de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce septième jour de mai 1915.

C. J. SIMARD, Sous-secrétaire de la province. RICHARDS, ORGAN & RICHARDS, Experts en charge de la demande. 20-4. 515, Edifice Power.

THE AMERICAN DRESSING AND SUNDRY CO., LTD.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du septième jour de mai, 1915, constituant en corporation MM. Joseph Washington Richards, Harry Charles Organ, Joseph Alexandre Trotwood Richards, comptables; Paul du High Richards, commissaire; et Walter Joseph MacDonald, agent, de la cité de Montréal, pour les objets suivants:

Acquérir et exploiter le commerce actuellement en opération, dans la cité de Montréal, de Lorenzo Mailloux, sous le nom et raison sociale de "American Dressing and Sundry Company", et le payer soit en argent comptant ou en actions entièrement libérées et non sujettes à appel de cette compagnie;

Manufacturier, acheter, vendre, importer ou exporter toutes espèces d'appareils à chaussures, vernis, savons et composés pour le nettoyage;

Fabriquer ou distiller l'alcool, les acides, l'éther et les essences obtenus soit par la fermentation ou par la distillation destructive du grain, du bois ou autres matières végétales ou par leurs dérivés;

Faire le commerce d'épicerie en gros et de détail, en conformité avec les dispositions de la loi des licences de Québec, et pour les dits objets;

Acheter, préparer, manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épicerie en gros et en détail, posséder et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Détourner, posséder, hypothéquer, attribuer, transporter et trafiquer de toutes choses, effets, marchandises et biens de toute nature et description et pratiquer les affaires d'entrepôts à marchandises et frigorifiques;

Manufacturier, acheter, vendre, importer ou exporter des drogues et divers produits pharmaceutiques, y compris articles de caoutchouc et de toilettés, et généralement manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épicerie en gros et en détail, posséder, et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Manufacturier, acheter, vendre et faire le négoce du tabac, des cigares et cigarettes et autres produits du tabac, ainsi que de tous effets qu'on vend habituellement en rapport avec icelles;

Faire les affaires de courtage général et de détail, en conformité avec la loi et la vente de toutes sortes d'effets, denrées et marchandises, les acheter et les vendre pour son propre compte, et établir, administrer et conduire un commerce de vente à commission et par agence;

Acheter, vendre ou faire des placements sur débiteurs, obligations et autres valeurs de tout gouvernement, commercial, municipal, ou scolaire, d'aucune banque à charte ou compagnie incorporée;

Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir des terres et tenements ou des intérêts en icelles, les acheter et les vendre ainsi que des hypothèques, billets et traites, et faire les affaires d'agent général financière et d'immobilières;

Manufacturier, acheter, vendre et faire le négoce du tabac, des cigars, et cigarettes et autres produits du tabac, ainsi que de tous effets qu'on vend habituellement en rapport avec icelles;

Faire les affaires de courtage général et d'agents à commission, pour l'achat et la vente de toutes sortes d'effets, denrées et marchandises, les acheter et les vendre pour son propre compte, et établir, administrer et conduire un commerce de vente à commission et par agence;

Acheter, vendre ou faire des placements sur débiteurs, obligations et autres valeurs de tout gouvernement, commercial, municipal, ou scolaire, d'aucune banque à charte ou compagnie incorporée;

Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir des terres et tenements ou des intérêts en icelles, les acheter et les vendre, ainsi que des hypothèques, billets et traites, et faire les affaires d'agent général financier et d'immobilières;

Manufacturier, acheter, vendre, importer ou exporter des drogues et divers produits pharmaceutiques, y compris articles de caoutchouc et de toilettés, et généralement manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épicerie en gros et en détail, posséder, et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Construire, entretenir, modifier les bâtiments ou travaux nécessaires ou convenables au but de la compagnie;

Tirer, accepter, endosser, escompter, payer et émettre des billets promissaires, lettres de change, lettres de voiture, mandats d'entrepôts, débiteurs et autres documents négociables ou transférables, sous le nom de "The Alaska Fur Trading Company, Incorporated", au capital de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce septième jour de mai 1915.

C. J. SIMARD, Sous-secrétaire de la province. RICHARDS, ORGAN & RICHARDS, Experts en charge de la demande. 20-4. 515, Edifice Power.

COLONIAL ART WORKS, LIMITED

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, des lettres patentes en date du 4 mai 1915, constituant en corporation MM. Samuel Erlanger, Frédéric Kann, et Rudolph Heinrich, marchands; Alphonse Viau et François Xavier Gagnon, comptables, de la cité de Montréal, pour les objets suivants:

La décoration du verre et de la porcelaine chinoise et de même espèce, en couleurs, ornementation et la taille, l'argent, de l'or et autres métaux, graver et brûler le verre, la porcelaine, la toile métallique et de papier, manufacturer, acheter, vendre, importer et exploiter toutes matières colorantes, outillage, matériaux se rapportant à l'exercice du commerce;

Manufacturier, acheter, vendre, importer ou exporter toutes espèces de marchandises accessoires ou relatives au négoce ou commerce de la compagnie;

Faire tout commerce qui pourrait paraître à la compagnie susceptible d'être conduit convenablement en rapport avec les objets ci-haut énumérés ou de nature à augmenter la valeur des biens et droits de la compagnie ou à les rendre efficaces;

Acheter, acquérir, et assumer en tout ou en partie le commerce, l'actif et le passif ou tout droit et actif spécial appartenant à toute personne, société ou compagnie exerçant un commerce que cette compagnie est autorisée à exercer ou à posséder des biens convenables aux objets de cette compagnie, et payer ces acquisitions par émission d'actions libérées ou autrement;

Demandeur, acheter ou autrement acquérir des patentes, brevets d'invention, licences, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif ou non ou restrictif à l'usage de toute invention qui pourrait paraître susceptible d'être utilisée pour aucun des objets de la compagnie ou dont l'acquisition sera jugée avantageuse à la compagnie directement ou indirectement, se servir des licences et des accords, les faire ou autrement tourner au profit de la compagnie les privilèges ainsi acquis, payer les dits patentes ou autres biens acquis en vertu de ce paragraphe avec de l'argent comptant, en tout ou en partie, avec des obligations, débiteurs, actions libérées et non sujettes à appel, ou avec d'autres valeurs de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, ou autres, ou autrement, avec toutes personnes et aucune d'elles, compagnie et corporation exerçant ou croyant exercer ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient directement ou indirectement profiter à la compagnie, prendre ou acquérir, vendre, transférer, louer, ou autrement, des actions ou obligations de cette corporation, et les vendre, les remettre totalement, avec ou sans garantie ou autrement en disposer;

Vendre ou autrement en disposer de l'entreprise de la compagnie ou de partie d'icelle, en considération de ce que la compagnie jugera convenable, et spécialement des actions, débiteurs ou autres valeurs dans toutes autres compagnies poursuivant un objet en tout ou en partie similaire à celui de cette compagnie, sous le nom de "The Delmar Company, Limited", au capital-actions de cinquante mille piastres (\$50,000.00), divisé en cinq cents actions (500) de cent piastres (\$100.00) chaque.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté au bureau du secrétaire de la province, ce cinquième jour de mai 1915.

C. J. SIMARD, Assistant-secrétaire provincial. RICHARDS, ORGAN & RICHARDS, Experts en charge de la demande. 20-4. 515, Edifice Power.

MAILLOUX FRÈRES, LIMITEE

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du septième jour de mai, 1915, constituant en corporation MM. Alexandre Ulric Mailloux, Joseph Armand Mailloux, marchands; Pierre Hector Mailloux, contremaître; Albert Mailloux, voyageur de commerce; Ernest Huthier, gérant, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir et exploiter le commerce actuellement exercé dans la dite cité de Montréal, par Joseph Armand Mailloux et Alexandre Ulric Mailloux, sous le nom et raison sociale de "Mailloux Frères", et le payer en argent comptant ou en actions libérées et non sujettes à appel de la compagnie;

Faire le commerce d'épicerie en gros et de détail, en conformité avec les dispositions de la loi des licences de Québec, et pour les dits objets;

Acheter, préparer, manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épicerie en gros et en détail, posséder et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épicerie en gros et en détail, posséder, et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Construire, entretenir, modifier les bâtiments ou travaux nécessaires ou convenables au but de la compagnie;

Tirer, accepter, endosser, escompter, payer et émettre des billets promissaires, lettres de change, lettres de voiture, mandats d'entrepôts, débiteurs et autres documents négociables ou transférables, sous le nom de "The Alaska Fur Trading Company, Incorporated", au capital de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-septième jour d'avril 1915.

C. J. SIMARD, Sous-secrétaire de la province. GERALD S. TRITT, Avocat. 20-4. Procureur des requérants.

SUR LES BORDS DE LA MER

Rien n'est apprécié par les gens comme des vacances passées au bord de la mer. Portland et ses environs abondent en attractions et peuvent convenir à tous les goûts, depuis les endroits solitaires du cap Elizabeth et les îles Cushing, jusqu'aux plages si populaires et si renommées de Old Orchard et Kennebunk. Le Grand Tronc vient justement de publier une brochure intitulée "Mountains of New England and the Sea" dans laquelle vous trouverez toutes les informations que vous voudrez au sujet de ces endroits. Une liste complète d'hôtels, de maisons de pension, etc., etc. On peut se procurer cette brochure chez M. O. Dufour, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

COUR SUPERIEURE

Dame Clarinda Barbeau, des cités et district de Montréal, épouse de Guillaume Bédard, ouvrier du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse.

Vs. Ledit Guillaume Bédard, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 8 avril 1915.

Montréal, 28 avril 1915. J.-OCTAVE MOUSSEAU, Procureur du demandeur.

THE ALASKA FUR TRADING COMPANY INCORPORATED.

RATED.

Avis est par le présent donné qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres